



# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2009

# sommaire

<b>Rapport d'activité du premier semestre</b>	<b>1</b>
<b>Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2009</b>	<b>9</b>
Etats financiers	11
Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés	18
<b>Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009</b>	<b>51</b>
<b>Attestation des responsables du rapport financier semestriel</b>	<b>53</b>

# Rapport d'activité du premier semestre

<b>1. Faits marquants de la période</b>	<b>2</b>
<b>2. Chiffre d'affaires</b>	<b>2</b>
<b>3. Résultats</b>	<b>4</b>
<b>4. Flux de trésorerie</b>	<b>7</b>
<b>5. Bilan</b>	<b>8</b>
<b>6. Comptes sociaux</b>	<b>8</b>
<b>7. Principales transactions avec les parties liées</b>	<b>8</b>
<b>8. Facteurs de risques</b>	<b>8</b>

# Rapport d'activité du premier semestre

Les entreprises du groupe VINCI ont réalisé une bonne performance d'ensemble au premier semestre 2009, malgré un contexte économique difficile, qui s'est traduit par une diminution de l'activité et des prises de commandes.

Après avoir enregistré une baisse du trafic en début d'année dans la continuité de la tendance de l'exercice précédent, les concessions autoroutières françaises ont connu une amélioration au 2<sup>ème</sup> trimestre, limitée à ce jour aux véhicules légers.

Le carnet de commandes à fin juin 2009 des pôles contracting (VINCI Construction, Eurovia et VINCI Energies), qui a encore peu bénéficié des effets du plan de relance, se maintient à haut niveau : à plus de 24 milliards d'euros, il est en hausse de 6 % par rapport au 30 juin 2008 et de 4 % par rapport à fin décembre 2008. Il bénéficie du bon positionnement du Groupe sur le marché des infrastructures et des équipements complexes, particulièrement à l'international.

Dans ce contexte, les tendances annoncées en mars dernier (stabilisation du chiffre d'affaires des concessions autoroutières françaises, recul limité du chiffre d'affaires du contracting) sont, à ce stade de l'année, maintenues. Les priorités du groupe demeurent la sélectivité dans les prises d'affaires, la rigueur dans l'exécution et l'exploitation des projets, la priorité au cash et à la maîtrise de l'endettement.

## 1. Faits marquants de la période

### 1.1. Opérations de financement

Au cours du premier semestre 2009, VINCI a réalisé plusieurs opérations de financement, dont les plus importantes sont décrites en note 16.1 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

### 1.2. Principales acquisitions et cessions réalisées

VINCI n'a pas réalisé d'acquisition ni de cession significatives de sociétés au cours du premier semestre 2009.

## 2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de VINCI s'est élevé à 15,2 milliards d'euros<sup>1</sup> au 1<sup>er</sup> semestre 2009 en légère contraction de 3,6 % par rapport au premier semestre 2008. Cette évolution est la conjonction d'une baisse de l'activité à structure comparable de 5,6 %, de l'impact positif de la croissance externe pour 3,3 % et d'un effet de change défavorable de 1,3 %.

VINCI Concessions affiche un chiffre d'affaires globalement stable sur l'ensemble du semestre à 2,3 milliards d'euros<sup>1</sup> (+0,8 % à structure réelle ; +0,5 % à structure comparable), conséquence d'une progression des recettes de péage d'ASF et de Cofiroute au second trimestre, qui traduit l'amélioration confirmée du trafic des véhicules légers.

Dans les métiers du contracting, le chiffre d'affaires s'établit à 12,9 milliards d'euros en diminution de 3,7 % (-5,9 % à structure comparable). La baisse d'activité a été plus prononcée au second trimestre chez VINCI Construction et VINCI Energies. En revanche, l'activité d'Eurovia s'est stabilisée après un premier trimestre affecté par les intempéries.

**En France**, le chiffre d'affaires s'élève à 9,4 milliards d'euros<sup>1</sup> en réduction de 6,3 %, conjonction d'une stabilité chez VINCI Concessions et d'une baisse de 7,0 % dans le contracting.

**A l'international**, le chiffre d'affaires ressort à 5,7 milliards d'euros<sup>1</sup> en hausse de 1,4 %. Il a bénéficié d'une activité soutenue dans les grands projets et chez Entrepose Contracting, ainsi que de l'intégration de Taylor Woodrow Construction en Grande-Bretagne. La part du chiffre d'affaires réalisée hors de France au 1<sup>er</sup> semestre 2009 représente 38 % du total (43 % dans le contracting).

<sup>1</sup> Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires Construction externe des filiales concessionnaires (prestations de travaux réalisés pour le compte des concédants par des entreprises extérieures au groupe VINCI) en application de l'IFRIC 12.

Le chiffre d'affaires consolidé après application de l'interprétation IFRIC 12 relative aux concessions et la prise en compte du chiffre d'affaires « Construction » externe des filiales concessionnaires, s'élève à 15,4 milliards d'euros. Il ressort en baisse de 3,5 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008 retraité sur des bases comparables.

## Chiffre d'affaires par métier

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2009	1 <sup>er</sup> semestre 2008 <sup>(*)</sup>	Variation 2009/2008
Concessions	2 297	2 277	+ 0,8 %
VINCI Autoroutes France	1 877	1 874	+ 0,2 %
VINCI Park et autres concessions	420	403	+ 4,0 %
Contracting	12 901	13 391	- 3,7 %
VINCI Energies	2 122	2 222	- 4,5 %
Eurovia	3 464	3 639	- 4,8 %
VINCI Construction	7 315	7 530	- 2,9 %
Immobilier et éliminations	(43)	48	
<b>Total hors CA « Construction » des filiales concessionnaires (IFRIC 12)</b>	<b>15 155</b>	<b>15 716</b>	<b>- 3,6 %</b>
CA « Construction » des filiales concessionnaires	441	477	
Éliminations internes	(204)	(241)	
<b>CA « Construction » des filiales concessionnaires</b>	<b>236</b>	<b>236</b>	<b>+ 0,3 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 391</b>	<b>15 951</b>	<b>- 3,5 %</b>

(\*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit en note B.1.3.1 « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession ».

### VINCI Concessions : 2 297 millions d'euros<sup>1</sup> (+ 0,8 %)

Le chiffre d'affaires des quatre réseaux autoroutiers gérés par VINCI en France (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour) est resté stable à 1 877 millions d'euros<sup>1</sup> (+0,2 %). Cette situation traduit une contraction globale du trafic à réseau stable plus limitée que prévu, de 0,7 %, essentiellement imputable à l'effet de l'année bissextile 2008. Elle est entièrement compensée par l'impact positif des nouvelles sections et par les effets tarifaires.

Le trafic des véhicules légers ressort en progression de 1,9 % sur le semestre, alors que le trafic poids lourds, plus directement dépendant de l'activité économique, a baissé de 13,2 %.

Après quatre trimestres de baisse continue, le trafic des véhicules légers s'est sensiblement amélioré au deuxième trimestre 2009 : il affiche une hausse à réseau stable de 6,9 %, intégrant des effets calendaires positifs (notamment le positionnement du week-end de Pâques en avril 2009).

L'autoroute A19 Artenay-Courtenay, longue de 101 km, gérée par Arcour, a été mise en service le 16 juin 2009 avec 4 mois d'avance par rapport à la date contractuelle. Reliant les autoroutes A10, A6 et A77, elle permet d'assurer le contournement de la région parisienne par le sud. Le trafic prévu, majoritairement de transit, est estimé à environ 8 000 véhicules par jour en moyenne annuelle, en régime de croisière.

Chiffre d'affaires par réseau :

(en millions d'euros)	2 <sup>ème</sup> trimestre 2009	Variation 2009/2008	1 <sup>er</sup> semestre 2009	Variation 2009/2008
ASF	602	+3,7 %	1 074	-0,2 %
Escota	158	+3,6 %	289	+0,9 %
Cofiroute	290	+4,3 %	513	+0,4 %
Arcour	1	-	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 051</b>	<b>+3,9 %</b>	<b>1 877</b>	<b>+0,2 %</b>

A noter que l'ouverture, début juillet 2009, de la première section du tunnel de l'A86 reliant Rueil-Malmaison à l'autoroute A13 à Vaucresson n'a pas d'impact matériel sur le chiffre d'affaires de Cofiroute au 30 juin 2009.

Le chiffre d'affaires de **VINCI Park** ressort à 322 millions d'euros en augmentation de 6,2 % (+4,3 % à structure comparable). En France, le chiffre d'affaires progresse de 2,2 % à 206 millions d'euros, grâce à une bonne fréquentation des parcs, notamment à Paris. A l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 116 millions d'euros en hausse de 14,2 % grâce à la croissance organique et aux acquisitions réalisées en Amérique du Nord.

<sup>1</sup> Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires Construction externe des filiales concessionnaires (prestations de travaux réalisés pour le compte des concédants par des entreprises extérieures au groupe VINCI) en application de l'IFRIC 12.

Le chiffre d'affaires consolidé après application de l'interprétation IFRIC 12 relative aux concessions et la prise en compte du chiffre d'affaires « Construction » externe des filiales concessionnaires, s'élève à 15,4 milliards d'euros. Il ressort en baisse de 3,5 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008 retraité sur des bases comparables.

### VINCI Energies : 2 122 millions d'euros (-4,5 %)

**En France**, le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2009 s'élève à 1 480 millions d'euros, en recul de 4,3 % (-4,8 % à structure comparable). Cette baisse, constatée dans la plupart des régions, reflète surtout l'atonie de la demande dans l'industrie et la conjoncture peu favorable dans le secteur tertiaire.

**A l'international**, le chiffre d'affaires diminue de 5,1 % à 642 millions d'euros (-6,2 % à structure comparable), avec des situations contrastées selon les pays : en contraction en Europe du Nord, en Europe centrale et en Espagne, l'activité est mieux orientée en Allemagne, en Suisse et au Portugal.

Malgré une baisse des commandes d'environ 10 %, traduisant la politique de sélectivité de VINCI Energies, le carnet de commandes se maintient à un niveau élevé : à fin juin, il s'établit à 2,7 milliards d'euros, en hausse de 4 % sur 12 mois et de 11 % par rapport au 31 décembre 2008. Il représente environ 7 mois d'activité moyenne du pôle.

### Eurovia : 3 464 millions d'euros (-4,8 %)

**En France**, le chiffre d'affaires ressort à 2 134 millions d'euros en baisse de 8,5 % (-12,8 % hors impact de l'acquisition d'Eurovia Travaux Ferroviaires-ETF, ex-Vossloh Infrastructure Services). Dans un environnement marqué par l'attentisme des collectivités locales et une faible demande dans le secteur privé, le recul du chiffre d'affaires a été moins prononcé au deuxième trimestre qu'au premier, lequel avait été fortement pénalisé par de mauvaises conditions climatiques.

**A l'international**, le chiffre d'affaires s'élève à 1 331 millions d'euros (+1,8 % à structure réelle, malgré un impact négatif de 3,6 % des variations de change). L'activité, tirée par plusieurs grands chantiers, a progressé en Allemagne et en Pologne. Elle a aussi bénéficié des acquisitions réalisées en Roumanie et au Canada.

Le carnet de commandes d'Eurovia au 30 juin 2009 ressort à 5,6 milliards d'euros, en forte hausse de 17 % par rapport à fin 2008 (+9 % sur 12 mois). Il inclut notamment les commandes enregistrées par ETF pour la rénovation du réseau ferroviaire français et le contrat de l'A5 en Allemagne dans le cadre d'une concession remportée par VINCI. Il représente environ 8 mois d'activité moyenne.

### VINCI Construction : 7 315 millions d'euros (-2,9 %)

**En France**, le chiffre d'affaires a diminué de 7,2 % à 3 722 millions d'euros. Outre l'impact des événements sociaux dans les DOM-TOM en début d'année et l'achèvement de plusieurs grands chantiers (A19, A86 VL1 notamment), cette évolution traduit le recul des activités de bâtiment de VINCI Construction France.

**A l'international**, le chiffre d'affaires est en hausse de 2,0 % à 3 593 millions d'euros malgré un effet change négatif de 4,3 %. L'activité soutenue de VINCI Construction Grands Projets et d'Entrepose Contracting, ainsi que l'intégration de Taylor Woodrow Construction ont permis de contrebalancer les effets de la contraction des marchés du bâtiment en Grande Bretagne, en Belgique et en Europe centrale et orientale.

Le carnet de commandes de VINCI Construction, traduisant une demande toujours soutenue à l'international dans le domaine des infrastructures, reste proche de ses plus hauts niveaux historiques : à 15,8 milliards d'euros au 30 juin 2009, il est en hausse de près de 6 % par rapport au 30 juin 2008 (-6 % en France ; +17 % à l'international). Il représente environ un an d'activité moyenne du pôle.

## 3. Résultats

Le résultat net consolidé part du groupe s'élève à 690 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009, en diminution de 5,8 % par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2008 retraité sur des bases comparables (733 millions d'euros). Le résultat net par action (dilué) est en baisse de 6,7 %, à 1,42 euro par action (1,52 euro au 1<sup>er</sup> semestre 2008).

Il convient de rappeler que le résultat net du 1<sup>er</sup> semestre 2008 intégrait l'incidence positive de la mise en place d'un nouveau régime de mutuelle de retraite chez Escota pour +34 millions d'euros après impôts (reprise de provision à caractère exceptionnel). Retraité de cet élément, la baisse du résultat est ramenée à -1,2 % et celle du résultat net par action (dilué) à -2,2 %.



## Analyse du résultat net par métier

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2009	1 <sup>er</sup> semestre 2008 (*)	Evolution
Concessions	340	345	- 1,4 %
VINCI Autoroutes France	305	331	- 7,9 %
VINCI Park, autres concessions et holdings	35	14	X 2,5
Contracting	302	362	- 16,6 %
VINCI Energies	69	67	+ 2,4 %
Eurovia	17	45	- 61,8 %
VINCI Construction	216	250	- 13,6 %
Immobilier et holdings	48	26	
<b>TOTAL</b>	<b>690</b>	<b>733</b>	<b>- 5,8 %</b>

(\*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit en note B.1.3.1 « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession ».

Les variations par pôle les plus notables sont les suivantes :

- retraité de la reprise de provision Escota au 1<sup>er</sup> semestre 2008 mentionnée précédemment, le résultat net de VINCI Concessions est en augmentation de +9,3 % ;
- la diminution du résultat semestriel des pôles contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) est la conséquence de la baisse d'activité et de la contraction des marges opérationnelles dans la plupart des entités (cf. infra). Il convient, par ailleurs, de rappeler que, chez Eurovia, les résultats du premier semestre sont peu représentatifs des performances opérationnelles annuelles du fait de la saisonnalité de l'activité de ce métier ;
- l'amélioration de la contribution des holdings traduit principalement la diminution des frais financiers et de la charge d'impôt.

**Le résultat opérationnel sur activité** ressort à 1 358 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009, en diminution de 7,1 % par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Il représente 9,0 % du chiffre d'affaires contre 9,3 % au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Cette évolution est en partie liée à la prise en compte au 1<sup>er</sup> semestre 2008, pour 52 millions d'euros, de la reprise de provision non récurrente chez Escota (cf. supra). Retraitée de cet élément, la baisse du ROPA est ramenée à -3,7 %.

## Analyse du résultat opérationnel sur activité par métier

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2009	% CA (**)	1 <sup>er</sup> semestre 2008 (*)	% CA (**)	Variation 2009/2008
Concessions	856	37,3 %	901	39,6 %	- 5,0 %
VINCI Autoroutes France	768	40,9 %	818	43,7 %	- 6,2 %
VINCI Park, autres concessions et holdings	88		83		
Contracting	466	3,6 %	548	4,1 %	- 15,0 %
VINCI Energies	106	5,0 %	111	5,0 %	- 4,3 %
Eurovia	36	1,0 %	76	2,1 %	- 52,9 %
VINCI Construction	325	4,4 %	362	4,8 %	- 10,2 %
Immobilier et holdings	35		13		
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 358</b>	<b>9,0 %</b>	<b>1 462</b>	<b>9,3 %</b>	<b>- 7,1 %</b>
Paiement en actions (IFRS 2)	(19)		(40)		
QP résultats sociétés mises en équivalence	17		10		
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 356</b>	<b>8,9 %</b>	<b>1 432</b>	<b>9,1 %</b>	<b>- 5,3 %</b>

(\*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit en note B.1.3.1 « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession ».

(\*\*) Hors chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces (en application de l'IFRIC 12).

Les différents métiers de VINCI ont réalisé une performance dans l'ensemble satisfaisante au regard du contexte économique défavorable dans lequel ils ont évolué et d'un premier trimestre marqué par des conditions climatiques difficiles en Europe.

**VINCI Concessions**, avec un ROPA de 856 millions d'euros contre 901 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008, est le premier contributeur au ROPA du Groupe (63 % du total).

En diminution apparente de 5 %, le ROPA de VINCI Concessions est en réalité en progression de près de 1 % après retraitement du produit non récurrent comptabilisé chez Escota au 1<sup>er</sup> semestre 2008. Hors cet élément non récurrent, le ROPA des filiales autoroutières (768 millions d'euros) et le taux de marge opérationnelle (40,9 % du CA) sont stables par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

De son côté, VINCI Park, avec un ROPA de 59 millions d'euros (60 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008), et les autres concessions réalisent des performances satisfaisantes sur la période.

De leur côté, les métiers de « **contracting** » enregistrent au 1<sup>er</sup> semestre une diminution de leur résultat opérationnel sur activité de 15 % à 466 millions d'euros, le taux de marge opérationnel s'établissant à 3,6 % du chiffre d'affaires (4,1 % au 1<sup>er</sup> semestre 2008).

**VINCI Energies** enregistre une diminution limitée de son ROPA (-4 %) à 106 millions d'euros, identique à la baisse de l'activité, maintenant ainsi sa marge opérationnelle à 5,0 % du chiffre d'affaires.

En France, en dépit d'une légère baisse globale du ROPA, les résultats sont satisfaisants dans la plupart des régions.

A l'international, le ROPA de VINCI Energies est stable à 34 millions d'euros avec des évolutions différentes selon les pays. On peut noter les bons résultats enregistrés en Allemagne, en Suisse et dans les pays d'Europe centrale et à l'inverse des difficultés conjoncturelles dans la péninsule ibérique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

**Eurovia** enregistre une diminution de 53 % de son ROPA à 36 millions d'euros, qui s'établit à 1 % du chiffre d'affaires (contre 76 millions d'euros et 2,1 % du CA au 1<sup>er</sup> semestre 2008). Cette baisse doit être relativisée en raison de la forte saisonnalité des métiers d'Eurovia, tant en France qu'à l'international, et du caractère peu représentatif des résultats de la première moitié de l'année. Cette évolution touche plus particulièrement la France qui n'a pas pu maintenir son taux de marge opérationnel au niveau du 1<sup>er</sup> semestre 2008. A l'international, on note une bonne performance en Allemagne.

Le ROPA de **VINCI Construction** s'élève à 325 millions d'euros (4,4 % du CA), en baisse de 10 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008 (362 millions d'euros soit 4,8 % du CA).

Les taux de marge opérationnelle restent élevés dans la plupart des divisions, tant en France qu'à l'international, notamment chez Entrepote Contracting, Solétanche/Freyssinet, VINCI Construction Filiales Internationales et CFE (activité dragage).

VINCI Construction France reste le principal contributeur du pôle avec un ROPA de 114 millions d'euros contre 140 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008. La diminution de 18 % du ROPA de cette division s'explique principalement par le recul de l'activité observé dans la plupart des régions. Le taux de marge s'établit à 3,7 % du chiffre d'affaires contre 4,3 % au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Le **résultat opérationnel (ROP)**, qui, outre les charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), intègre la quote-part de résultat dans les sociétés consolidées par mise en équivalence, est en diminution de 5,3 %. Il s'élève à 1 356 millions d'euros au 30 juin 2009 (8,9 % du CA) contre 1 432 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008 (9,1 % du CA). Hors reprise de provision Escota au 1<sup>er</sup> semestre 2008, la contraction du résultat opérationnel est ramenée à -1,7%.

La charge sur paiements en actions (IFRS 2), traduisant les avantages consentis aux salariés au titre des plans d'actions de performance, de stocks options et du plan d'épargne groupe, s'élève à -19 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009 (-40 millions d'euros au 30 juin 2008).

La part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence ressort à +17 millions d'euros (contre +10 millions d'euros au 30 juin 2008) et concerne principalement VINCI Concessions. Elle intègre à hauteur de +7 millions d'euros la quote-part de résultat dans la société autoroutière grecque Olympia Odos, qui exploite la section Corinthe-Patras, dans le cadre d'une concession de 30 ans qui a pris effet au second semestre 2008.

Le **coût de l'endettement financier net** est en diminution de 16 millions d'euros (-4 %) à -380 millions d'euros (contre -395 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008) sous l'effet de la diminution de l'encours moyen de l'endettement financier net et, dans une moindre mesure, de la baisse des taux d'intérêts, celle-ci ayant vu son impact limité au niveau du Groupe en raison de la diminution de la rémunération des placements.

Les **autres produits et charges financiers** ressortent à +57 millions d'euros contre +114 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Ils comprennent à hauteur de près de +70 millions d'euros les intérêts financiers intercalaires capitalisés par Cofiroute, ASF, Escota et Arcour, ainsi qu'une charge totale de 34 millions d'euros au titre de l'incidence du coût de l'actualisation des engagements de retraite et des provisions pour remise en état de l'actif incorporel concédé. Les plus-values de cession de titres ont représenté un total de 17 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre, dont 15 millions d'euros liés à la cession par VINCI Construction du solde de sa participation dans la société péruvienne Grana y Montero.

Il faut noter que les autres produits financiers comprenaient au 1<sup>er</sup> semestre 2008 un produit exceptionnel de 27 millions d'euros au titre d'une variation de valeur positive d'un contrat d'échange de flux financiers (TRS).



La **charge d'impôt** de la période s'élève à 295 millions d'euros, en diminution de 62 millions d'euros par rapport au 30 juin 2008 (357 millions d'euros). Elle représente un taux effectif de 29 % (contre 31,2 % au 1<sup>er</sup> semestre 2008).

Les **intérêts minoritaires** s'élèvent à 49 millions d'euros (62 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008) et représentent essentiellement les parts non détenues par le Groupe dans les résultats de Cofiroute (16,7 %) et de CFE (53,2 %).

## 4. Flux de trésorerie

La **capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et impôt (CAF)** reste quasiment stable à 2 147 millions d'euros contre 2 179 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008 (-1,4 %). Rapportée au chiffre d'affaires, elle est en hausse et représente 14,2 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2009 contre 13,9 % au 30 juin 2008.

VINCI Concessions, principal contributeur du groupe, voit sa CAF augmenter de 2 % à près de 1 396 millions d'euros (1 370 millions d'euros au 30 juin 2008). La CAF de VINCI Autoroutes France progresse de +0,6 % à 1 252 millions d'euros (contre 1 244 millions d'euros à fin juin 2008) et représente 66,7 % du chiffre d'affaires de ces sociétés (contre 66,4 % au 1<sup>er</sup> semestre 2008). Le taux de CAF rapporté au chiffre d'affaires s'établit à 65,6% pour ASF / Escota et à 69,8% pour Cofiroute.

La CAF des métiers du Contracting diminue, quant à elle, d'environ 8 % à 732 millions d'euros, soit 5,7 % du chiffre d'affaires (799 millions d'euros et 6 % du CA au 30 juin 2008), évolution globalement en ligne avec celle du ROPA des pôles concernés.

La variation du besoin en fonds de roulement et des provisions courantes, traditionnellement négative au 1<sup>er</sup> semestre compte tenu de la saisonnalité de l'activité, s'établit à -757 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre -390 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008. Cette dégradation est principalement imputable à VINCI Construction, affecté par l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2009 en France de la loi relative à la réduction des délais de paiement et par la consommation d'avances sur certains grands chantiers notamment à l'international.

En revanche, les impôts payés sont en diminution par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008 (-205 millions d'euros contre -349 millions d'euros).

Après prise en compte des frais financiers payés, les flux de trésorerie liés à l'activité s'établissent à 714 millions d'euros, en diminution de 262 millions d'euros par rapport au premier semestre 2008.

Le montant des investissements d'exploitation nets de cession est en diminution de 7 % à 442 millions d'euros contre 473 millions d'euros au premier semestre 2008 sous l'effet des économies engagées dans les pôles du contracting.

Le cash flow opérationnel ressort ainsi à 272 millions d'euros sur le premier semestre 2009, contre 503 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Les investissements de développement dans les concessions (incluant l'augmentation nette des créances financières dans les projets de partenariat public-privé) se sont élevés à 585 millions d'euros sur la période, montant légèrement supérieur à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2008 (531 millions d'euros). Ils comprennent 160 millions d'euros d'investissements chez Cofiroute avec la fin des travaux de la première section du tunnel de l'A86 mise en service début juillet, 264 millions d'euros d'investissements chez ASF et Escota et 80 millions d'euros d'investissements chez Arcour, l'A19 ayant été mise en service le 16 juin dernier.

Les investissements financiers bruts sont en recul sensible à 83 millions d'euros, contre 146 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008. Ils comprennent notamment l'acquisition de 6,42 % de la société concessionnaire Lusoponte (Pont sur le Tage) pour 23 millions d'euros par VINCI Concessions, portant sa participation dans celle-ci à 37,3%, ainsi que celle de la société canadienne Blacktop par Eurovia pour 19 millions d'euros.

Les cessions de titres ont représenté, de leur côté, un montant total de 31 millions d'euros sur la période (dont 16 millions d'euros au titre de la cession du solde de la participation dans la société péruvienne Grana y Montero).

Les augmentations de capital réalisées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 représentent un montant de 529 millions d'euros dont 367 millions d'euros au titre du paiement en actions du solde du dividende 2008 et 147 millions d'euros au titre du plan d'épargne Groupe. Il convient de rappeler qu'au 1<sup>er</sup> semestre 2008, les opérations sur actions propres s'étaient traduites par une consommation nette de trésorerie de 223 millions d'euros, dont 247 millions d'euros au titre du rachat par VINCI de ses propres actions.

Les dividendes versés représentent au total 553 millions d'euros dont 524 millions au titre du solde du dividende 2008 VINCI. Le solde correspond pour l'essentiel aux dividendes versés par Cofiroute à ses actionnaires minoritaires.

## 5. Bilan

Les actifs non courants consolidés ressortent au 30 juin 2009 à 31,4 milliards d'euros. Ils sont constitués en grande partie par les actifs des concessions (26,6 milliards d'euros), dont ASF pour près de 17,5 milliards d'euros.

Au global, les capitaux engagés par le groupe s'élèvent à 26,7 milliards d'euros au 30 juin 2009, en augmentation de 1,1 milliard par rapport à fin 2008 sous l'effet notamment de la diminution de l'excédent en fonds de roulement analysée précédemment.

Le pôle concessions représente au total plus de 94 % des capitaux engagés du Groupe.

Parallèlement, les capitaux propres du Groupe à fin juin, intégrant les intérêts minoritaires pour 630 millions d'euros, s'établissent à 9,7 milliards d'euros contre 9 milliards d'euros au 31 décembre 2008.

L'endettement financier net ressort à 15,7 milliards d'euros à fin juin 2009 (contre 15,4 milliards d'euros au 31 décembre 2008), en diminution de 1 milliard sur les 12 derniers mois (16,7 milliards d'euros au 30 juin 2008). L'endettement du pôle concessions (17,5 milliards d'euros), est quasiment stable par rapport à fin 2008 (+0,1 milliard d'euros) et en augmentation de 0,5 milliard d'euros sur les 12 derniers mois.

De leur côté, les filiales contracting affichent un solde de trésorerie net positif de 1,9 milliards d'euros (contre 3 milliards d'euros au 31 décembre 2008), alors que les holdings sont à l'équilibre (contre une dette nette de 0,8 milliard au 31 décembre 2008).

## 6. Comptes sociaux

Les comptes sociaux de VINCI font apparaître un chiffre d'affaires au premier semestre 2009 de 4,2 millions d'euros, contre 12,1 millions d'euros au premier semestre 2008. Il est constitué à l'essentiel de la refacturation par VINCI à ses filiales de diverses prestations d'assistance.

Le résultat net social s'établit à 545 millions d'euros contre 434 millions d'euros au premier semestre 2008.

## 7. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note F.18 des comptes consolidés intermédiaires résumés.

## 8. Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels VINCI pourrait être confronté sont détaillés en note C. « Facteurs de risques » du rapport de gestion du document de référence 2009 D.09-0162, déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2009.

# Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2009

<b>États financiers</b>	<b>11</b>
Chiffres clés	11
Comptes de résultat consolidé	12
Etat du résultat global consolidé	13
Bilan consolidé	14
Tableau des flux de trésorerie consolidés	16
Variation des capitaux propres consolidés	17
<b>Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés</b>	<b>18</b>



# États financiers

## Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2009	1 <sup>er</sup> semestre 2008 <sup>(*)</sup>	Exercice 2008
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>15 391,1</b>	<b>15 951,5</b>	<b>33 930,3</b>
dont :			
<i>Chiffre d'affaires - hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces</i>	15 154,7	15 715,7	33 457,8
<i>Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>	236,5	235,8	472,5
Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	5 743,8	5 665,1	12 571,9
% du chiffre d'affaires	37,3%	35,5%	37,1%
Résultat opérationnel sur activité	1 357,8	1 462,1	3 377,8
% du chiffre d'affaires <sup>(**)</sup>	9,0%	9,3%	10,1%
Résultat opérationnel	1 356,2	1 432,4	3 275,9
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>690,1</b>	<b>732,7</b>	<b>1 591,4</b>
Résultat net par action (en euros)	1,44	1,56	3,39
Résultat net dilué par action (en euros)	1,42	1,52	3,30
Dividende par action (en euros)			1,62
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	9 732,9	8 508,0	9 025,8
Endettement financier net	(15 701,2)	(16 696,8)	(15 370,8)
Endettement financier net hors financement de projets	(14 676,3)	(16 079,8)	(14 410,8)
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2 147,2</b>	<b>2 178,7</b>	<b>4 871,8</b>
Investissements opérationnels nets	(441,9)	(473,0)	(897,3)
Investissements du domaine concédé et contrats de PPP	(585,3)	(531,5)	(1 217,9)
Investissements financiers nets <sup>(***)</sup>	(47,9)	(146,0)	(277,9)

(\*) Chiffres retraités conformément aux changements de méthode appliqués au 31 décembre 2008 (voir notes B.1.3.1 « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession » et B.1.3.2 « Traitement des emprunts à taux bonifié »).

(\*\*) % calculé sur chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces.

(\*\*\*) Y compris trésorerie nette des sociétés acquises ou cédées.

## Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2009	1 <sup>er</sup> semestre 2008 <sup>(*)</sup>	Exercice 2008
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1-2-3</b>	<b>15 391,1</b>	<b>15 951,5</b>	<b>33 930,3</b>
dont :				
<i>Chiffre d'affaires - hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces</i>		15 154,7	15 715,7	33 457,8
<i>Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>		236,5	235,8	472,5
Produits des activités annexes		100,3	92,2	216,1
Charges opérationnelles	4	(14 133,7)	(14 581,6)	(30 768,7)
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>2-3-4</b>	<b>1 357,8</b>	<b>1 462,1</b>	<b>3 377,8</b>
Paiements en actions (IFRS 2)	4-13	(18,6)	(39,6)	(103,5)
Perte de valeur des goodwill	9			(22,2)
Résultat des entreprises associées		17,0	9,9	23,8
<b>RÉSULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>4</b>	<b>1 356,2</b>	<b>1 432,4</b>	<b>3 275,9</b>
Coût de l'endettement financier brut		(434,9)	(480,7)	(1 043,2)
Produits financiers des placements de trésorerie		55,4	85,6	179,8
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>5</b>	<b>(379,5)</b>	<b>(395,1)</b>	<b>(863,3)</b>
Autres produits financiers	5	115,0	142,5	256,0
Autres charges financières	5	(57,8)	(28,9)	(199,0)
Impôts sur les bénéfices	6	(294,6)	(356,5)	(770,5)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>739,2</b>	<b>794,4</b>	<b>1 699,1</b>
Résultat net d'impôt des activités abandonnées (arrêtées, cédées)				
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>739,2</b>	<b>794,4</b>	<b>1 699,1</b>
Résultat net - Part des intérêts minoritaires		49,2	61,8	107,7
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>		<b>690,1</b>	<b>732,7</b>	<b>1 591,4</b>
<b>Résultat net par action des activités poursuivies</b>				
Résultat net par action (en euros)	7	1,44	1,56	3,39
Résultat net dilué par action (en euros)	7	1,42	1,52	3,30
<b>Résultat net par action part du Groupe</b>				
Résultat net par action (en euros)	7	1,44	1,56	3,39
Résultat net dilué par action (en euros)	7	1,42	1,52	3,30

(\*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode appliqué au 31 décembre 2008 (voir note B.1.3.1 « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession »).



## Etat du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2009	1 <sup>er</sup> semestre 2008 (*)	Exercice 2008
<b>RESULTAT NET (y compris part des minoritaires)</b>	<b>739,2</b>	<b>794,4</b>	<b>1 699,1</b>
Instruments financiers : variations de juste valeur	(18,5)	28,4	(241,3)
dont :			
Actifs financiers disponibles à la vente (**)	(2,8)	(35,0)	9,5
Couverture de flux de trésorerie (part efficace) (***)	(15,6)	63,4	(250,8)
Variation des capitaux propres des entreprises associées comptabilisées directement en capitaux propres	3,6	0,0	(52,2)
Ecarts de conversion	39,4	(29,6)	(99,7)
Impôt	0,9	(21,9)	98,9
<b>PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>25,5</b>	<b>(23,1)</b>	<b>(294,3)</b>
<b>RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE</b>	<b>764,7</b>	<b>771,4</b>	<b>1 404,8</b>
dont :			
Part du Groupe	711,0	710,9	1 310,6
Part des intérêts minoritaires	53,7	60,5	94,1

(\*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode appliqué au 31 décembre 2008 (voir note B.1.3.1 « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession »).

(\*\*) Aux dates de clôture, les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. En l'absence d'indication objective de dépréciation, ces variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

(\*\*\*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

## Bilan consolidé

### Actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2009	30/06/2008 (*)	31/12/2008
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	8	24 136,6	23 913,5	24 059,2
Goodwill	9	3 634,0	3 460,9	3 578,9
Autres immobilisations incorporelles		189,0	153,9	177,3
Immobilisations corporelles	10	4 713,6	4 386,0	4 582,9
Immeubles de placement		45,2	45,0	42,8
Participations dans les entreprises associées		210,3	183,2	165,9
Autres actifs financiers non courants	11	696,4	608,9	622,4
Impôts différés actifs		136,1	98,6	143,8
<b>Total actifs non courants</b>		<b>33 761,1</b>	<b>32 849,9</b>	<b>33 373,2</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks et travaux en cours	15	887,6	868,4	786,4
Clients et autres créances d'exploitation	15	11 698,2	12 199,3	11 561,5
Autres actifs courants	15	370,0	345,8	325,6
Actifs d'impôt exigible		59,5	61,6	91,5
Autres actifs financiers courants		316,0	350,1	246,9
Actifs financiers de gestion de trésorerie	16	898,5	604,3	338,6
Disponibilités et équivalents de trésorerie	16	4 980,7	4 238,9	5 068,5
<b>Total actifs courants (avant actifs en cours de cession)</b>		<b>19 210,6</b>	<b>18 668,5</b>	<b>18 419,0</b>
Actifs liés aux activités abandonnées et autres actifs détenus en vue d'être cédés			5,4	
<b>Total actifs courants</b>		<b>19 210,6</b>	<b>18 673,8</b>	<b>18 419,0</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>52 971,7</b>	<b>51 523,7</b>	<b>51 792,2</b>

(\*) Chiffres retraités conformément aux changements de méthode appliqués au 31 décembre 2008 (voir notes B.1.3.1 « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession » et B.1.3.2 « Traitement des emprunts à taux bonifié »).

## Passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2009	30/06/2008 (*)	31/12/2008
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social	12.1	1 288,9	1 234,1	1 240,4
Primes liées au Capital		5 642,9	5 077,8	5 162,7
Titres autodétenus	12.2	(1 125,8)	(1 301,4)	(1 247,5)
Autres instruments de capitaux propres		490,6	490,6	490,6
Réserves consolidées		2 348,7	1 666,6	1 436,1
Réserves de conversion		(78,0)	(47,7)	(113,6)
Résultat net - Part du Groupe		690,1	732,7	1 591,4
Résultat enregistré directement en capitaux propres	12.3	(154,7)	53,3	(139,7)
<b>Capitaux propres - Part du Groupe</b>	<b>12</b>	<b>9 102,7</b>	<b>7 905,9</b>	<b>8 420,5</b>
Intérêts minoritaires		630,2	602,0	605,3
<b>Total capitaux propres</b>		<b>9 732,9</b>	<b>8 508,0</b>	<b>9 025,8</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Provisions non courantes	14	927,0	958,6	905,3
Emprunts obligataires	16	5 109,3	5 130,0	3 958,7
Autres emprunts et dettes financières	16	12 896,9	13 286,7	13 813,6
Autres passifs non courants		116,2	83,9	114,2
Impôts différés passifs		2 436,9	2 306,5	2 478,5
<b>Total passifs non courants</b>		<b>21 486,3</b>	<b>21 765,8</b>	<b>21 270,4</b>
<b>Passifs courants</b>				
Provisions courantes	15	2 617,6	2 422,5	2 672,4
Fournisseurs	15	6 284,7	6 983,5	6 803,8
Autres passifs courants	15	8 671,6	8 148,3	8 574,0
Passifs d'impôt exigible		216,4	173,9	123,7
Dettes financières courantes	16	3 962,2	3 520,5	3 322,0
<b>Total passifs courants (avant passifs en cours de cession)</b>		<b>21 752,5</b>	<b>21 248,6</b>	<b>21 495,9</b>
Passifs liés aux activités abandonnées et aux autres passifs détenus en vue d'être cédés			1,3	
<b>Total passifs courants</b>		<b>21 752,5</b>	<b>21 250,0</b>	<b>21 495,9</b>
<b>TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>52 971,7</b>	<b>51 523,7</b>	<b>51 792,2</b>

(\*) Chiffres retraités conformément aux changements de méthode appliqués au 31 décembre 2008 (voir notes B.1.3.1 « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession » et B.1.3.2 « Traitement des emprunts à taux bonifié »).

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2009	30/06/2008 (*)	31/12/2008
<b>Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)</b>		<b>739,2</b>	<b>794,4</b>	<b>1 699,1</b>
Dotations nettes aux amortissements		883,2	841,3	1 730,1
Dotations (reprises) nettes aux provisions		13,9	(47,4)	(83,5)
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(41,9)	5,2	57,0
Résultat sur cessions		(29,1)	(41,4)	(102,0)
Variation de juste valeur des instruments financiers		6,1	(36,7)	111,8
Quote-part de résultat des entreprises associées, dividendes des sociétés non consolidées et résultat des activités en cours de cession		(28,2)	(22,7)	(38,7)
Coûts d'emprunt immobilisés		(70,2)	(65,5)	(135,9)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé		379,5	395,1	863,3
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		294,6	356,5	770,5
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	2-3	<b>2 147,2</b>	<b>2 178,7</b>	<b>4 871,8</b>
Variations du BFR et des provisions courantes	15	(757,0)	(389,8)	733,0
Impôts payés		(205,5)	(349,4)	(582,4)
Intérêts financiers nets payés		(470,5)	(463,3)	(881,4)
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>I</b>	<b>714,2</b>	<b>976,1</b>	<b>4 140,9</b>
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>		<i>(481,2)</i>	<i>(510,0)</i>	<i>(992,8)</i>
<i>Cession des immobilisations corporelles et incorporelles</i>		<i>39,3</i>	<i>37,0</i>	<i>95,4</i>
<b>Investissements opérationnels nets</b>		<b>(441,9)</b>	<b>(473,0)</b>	<b>(897,3)</b>
<i>Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)</i>		<i>(541,1)</i>	<i>(528,2)</i>	<i>(1 166,6)</i>
<i>Créances financières (contrats de PPP et autres)</i>		<i>(44,3)</i>	<i>(3,3)</i>	<i>(51,3)</i>
<b>Investissements du domaine concédé et contrats de PPP</b>		<b>(585,3)</b>	<b>(531,5)</b>	<b>(1 217,9)</b>
<i>Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)</i>		<i>(82,3)</i>	<i>(145,8)</i>	<i>(479,8)</i>
<i>Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)</i>		<i>31,2</i>	<i>44,3</i>	<i>95,5</i>
<i>Incidence nette des variations de périmètre</i>		<i>3,2</i>	<i>(44,4)</i>	<i>106,4</i>
<b>Investissements financiers nets</b>		<b>(47,9)</b>	<b>(146,0)</b>	<b>(277,9)</b>
Dividendes reçus des entreprises associées et non consolidées		21,9	26,2	30,5
Autres		(31,8)	13,7	40,3
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>	<b>II</b>	<b>(1 085,0)</b>	<b>(1 110,6)</b>	<b>(2 322,4)</b>
Augmentation & réduction de capital		528,7	290,1	381,3
Opérations sur actions propres		0,2	(222,6)	(200,3)
Augmentations de capital des filiales souscrites par des tiers				5,9
Dividendes payés				
<i>- aux actionnaires de VINCI SA</i>		<i>(524,7)</i>	<i>(488,5)</i>	<i>(765,1)</i>
<i>- aux minoritaires des sociétés intégrées</i>		<i>(28,5)</i>	<i>(34,4)</i>	<i>(63,6)</i>
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		1 223,1	316,3	679,1
Remboursements d'emprunts & variation des autres dettes financières courantes		(490,5)	(336,1)	(1 272,7)
Variation des actifs de gestion de trésorerie		(521,5)	96,4	397,1
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>III</b>	<b>186,7</b>	<b>(378,7)</b>	<b>(838,2)</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>I+II+III</b>	<b>(184,1)</b>	<b>(513,2)</b>	<b>980,3</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>		<b>4 513,4</b>	<b>3 594,0</b>	<b>3 594,0</b>
Autres variations		5,8	(18,6)	(60,9)
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>16</b>	<b>4 335,1</b>	<b>3 062,2</b>	<b>4 513,4</b>
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		521,5	(96,4)	(397,1)
(Emission) remboursement des emprunts		(732,6)	19,8	593,6
Autres variations		59,0	214,9	(183,4)
<b>Variation de l'endettement net</b>		<b>(330,4)</b>	<b>(393,5)</b>	<b>932,5</b>
<b>Endettement net en début de période</b>		<b>(15 370,8)</b>	<b>(16 303,3)</b>	<b>(16 303,3)</b>
<b>Endettement net en fin de période</b>	<b>16</b>	<b>(15 701,2)</b>	<b>(16 696,8)</b>	<b>(15 370,8)</b>

(\*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode appliqué au 31 décembre 2008 (voir note B.1.3.1 « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession »).

## Variation des capitaux propres consolidés

### Capitaux propres part du Groupe

(en millions d'euros)	Capitaux propres part du Groupe								Total part du Groupe	Minoritaires	Total
	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto détenus	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Résultats enregistrés directement en capitaux propres			
<b>Capitaux propres 31/12/2007 retraités (*)</b>	<b>1 214,9</b>	<b>4 806,8</b>	<b>(1 102,2)</b>	<b>490,6</b>	<b>644,1</b>	<b>1 455,0</b>	<b>(20,4)</b>	<b>46,9</b>	<b>7 535,8</b>	<b>577,7</b>	<b>8 113,5</b>
Résultat net de l'exercice						732,7			732,7	61,8	794,4
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres							(28,1)	6,3	(21,8)	(1,3)	(23,1)
<b>Résultat global de la période</b>						<b>732,7</b>	<b>(28,1)</b>	<b>6,3</b>	<b>710,9</b>	<b>60,5</b>	<b>771,4</b>
Augmentation de capital	19,2	270,9							290,1		290,1
Diminution de capital									0,0		0,0
Opérations sur actions propres			(199,2)		(23,4)				(222,6)		(222,6)
Affectation de résultat et dividendes distribués					966,5	(1 455,0)			(488,5)	(34,4)	(522,9)
Paiements en actions (IFRS 2)					36,2				36,2		36,2
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(3,7)		(0,0)		(3,7)	(6,1)	(9,8)
Variations de périmètre					0,0		0,0	(0,0)	0,0	3,6	3,6
Divers					47,0		0,8	0,0	47,8	0,8	48,6
<b>Capitaux propres 30/06/2008 retraités (*)</b>	<b>1 234,1</b>	<b>5 077,8</b>	<b>(1 301,4)</b>	<b>490,6</b>	<b>1 666,6</b>	<b>732,7</b>	<b>(47,7)</b>	<b>53,3</b>	<b>7 905,9</b>	<b>602,0</b>	<b>8 508,0</b>
Résultat net de l'exercice						858,7			858,7	45,9	904,7
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres							(65,9)	(193,0)	(258,9)	(12,3)	(271,2)
<b>Résultat global de la période</b>						<b>858,7</b>	<b>(65,9)</b>	<b>(193,0)</b>	<b>599,8</b>	<b>33,6</b>	<b>633,4</b>
Augmentation de capital	6,3	85,0							91,2	5,9	97,2
Diminution de capital									0,0		0,0
Opérations sur actions propres			54,0		(31,7)				22,3		22,3
Affectation de résultat et dividendes distribués					(276,6)	0,0			(276,6)	(29,2)	(305,8)
Paiements en actions (IFRS 2)					42,6				42,6	0,0	42,6
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(46,9)		0,0		(46,8)	(3,8)	(50,7)
Variations de périmètre					0,4		(0,4)	0,0	0,0	(3,7)	(3,7)
Divers					81,6		0,4	0,1	82,1	0,5	82,6
<b>Capitaux propres 31/12/2008</b>	<b>1 240,4</b>	<b>5 162,7</b>	<b>(1 247,5)</b>	<b>490,6</b>	<b>1 436,1</b>	<b>1 591,4</b>	<b>(113,7)</b>	<b>(139,7)</b>	<b>8 420,5</b>	<b>605,3</b>	<b>9 025,8</b>
Résultat net de l'exercice						690,1			690,1	49,2	739,2
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres							36,1	(15,2)	20,9	4,5	25,5
<b>Résultat global de la période</b>						<b>690,1</b>	<b>36,1</b>	<b>(15,2)</b>	<b>711,0</b>	<b>53,7</b>	<b>764,7</b>
Augmentation de capital	48,5	480,1							528,7	(0,0)	528,6
Diminution de capital									0,0		0,0
Opérations sur actions propres			121,6		(121,4)				0,2		0,2
Affectation de résultat et dividendes distribués					1 066,7	(1 591,4)			(524,7)	(28,5)	(553,2)
Paiements en actions (IFRS 2)					12,5				12,5	0,1	12,6
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(0,4)				(0,4)	(1,9)	(2,3)
Variations de périmètre					0,5		(0,5)		0,0	1,9	1,9
Divers					(45,3)			0,2	(45,1)	(0,5)	(45,6)
<b>Capitaux propres 30/06/2009</b>	<b>1 288,9</b>	<b>5 642,9</b>	<b>(1 125,8)</b>	<b>490,6</b>	<b>2 348,7</b>	<b>690,1</b>	<b>(78,0)</b>	<b>(154,7)</b>	<b>9 102,7</b>	<b>630,2</b>	<b>9 732,9</b>

(\*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode appliqué au 31 décembre 2008 (voir note B.1.3.1 « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession »).

# Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

<b>A.</b>	<b>Saisonnalité de l'activité</b>	<b>19</b>
<b>B.</b>	<b>Principes comptables et méthodes d'évaluation</b>	<b>19</b>
1.	Principes généraux	19
2.	Méthodes de consolidation	24
3.	Règles et méthodes d'évaluation	25
<b>C.</b>	<b>Acquisitions d'entreprises</b>	<b>26</b>
<b>D.</b>	<b>Informations sectorielles</b>	<b>26</b>
1.	Chiffre d'affaires	27
2.	Autres informations sectorielles par pôle de métier	28
3.	Répartition des données du pôle Concessions	30
<b>E.</b>	<b>Notes relatives au compte de résultat</b>	<b>31</b>
4.	Résultat opérationnel	31
5.	Charges et produits financiers	32
6.	Impôts sur les bénéfices	32
7.	Résultat par action	32
<b>F.</b>	<b>Notes relatives au bilan</b>	<b>34</b>
8.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	34
9.	Goodwill	36
10.	Immobilisations corporelles	36
11.	Autres actifs financiers non courants	37
12.	Capitaux propres	38
13.	Païement en actions	41
14.	Provisions non courantes	42
15.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	43
16.	Informations relatives à l'endettement financier net	45
17.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	48
18.	Transactions avec les parties liées	48
19.	Obligations contractuelles et autres engagements donnés ou reçus	48
<b>G.</b>	<b>Litiges et arbitrages</b>	<b>49</b>
<b>H.</b>	<b>Evènements postérieurs à la clôture</b>	<b>50</b>



## A. Saisonnalité de l'activité

Le premier semestre de l'exercice est marqué par la saisonnalité dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans :

- les travaux routiers, par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison des conditions climatiques moins favorables ;
- les sociétés de concession autoroutières, dont le volume d'activité sur le premier semestre est inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison du niveau élevé du trafic constaté au cours de la période estivale. Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du premier semestre représentait environ 45% à 48% du chiffre d'affaires de l'année, selon les réseaux et selon les années.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du premier semestre ne peuvent donc pas être extrapolés sur l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit par une consommation de la trésorerie d'exploitation au cours du premier semestre, en raison du faible niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash flow d'exploitation, dont la plus grande partie est réalisée au second semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté intermédiaire.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (ex. redevances de brevets, licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre, y compris ceux dont le dénouement est prévu au second semestre de l'exercice, sont provisionnés à la clôture de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du semestre sont provisionnées en totalité dès le 30 juin.

## B. Principes comptables et méthodes d'évaluation

### 1. Principes généraux

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2009 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 31 août 2009. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés semestriels résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2009<sup>1</sup>. Il est rappelé que le Groupe avait choisi d'appliquer par anticipation dès la clôture au 31 décembre 2008 l'interprétation IFRIC 12 « Traitement comptable des contrats de concession » (voir la note A.1.3 « Changement de méthode IFRIC 12 : traitement comptable des contrats de concession » du document de référence 2008 D.09-0162, déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2009), dont l'application deviendra obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les principes comptables retenus sont les mêmes que ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, à l'exception des points présentés ci-dessous (voir note B.1.1 « Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 »).

---

<sup>1</sup> Disponibles sur le site : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

## 1.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009

### 1.1.1 Normes entraînant un changement de présentation

Le Groupe a appliqué les normes suivantes qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Ces normes affectent uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes.

#### IAS 1 révisée « Présentation des états financiers »

Selon IAS 1 révisée, les mouvements comptabilisés en capitaux propres (tels que les écarts de conversion et les variations de juste valeur des instruments financiers n'affectant pas le résultat net) doivent être séparés des transactions avec ou entre les actionnaires. Un nouvel état « Etat du résultat global » reprenant ces éléments est désormais intégré dans les états financiers consolidés.

Conformément à l'option laissée par IAS 1 révisée, le Groupe a choisi de présenter l'état du résultat global de façon séparée du compte de résultat consolidé, en commençant par le résultat net (y compris intérêts minoritaires) et en détaillant les autres éléments du résultat global.

#### IFRS 8 « Secteurs opérationnels »

L'objectif de cette nouvelle norme qui se substitue à la norme IAS 14 « Information sectorielle » est d'harmoniser l'information sectorielle publiée avec le reporting interne du Groupe. L'information détaillée par secteur opérationnel correspond à celle présentée au Comité Exécutif du groupe VINCI servant notamment à évaluer les performances.

L'information sectorielle communiquée précédemment, en application d'IAS 14, étant déjà en phase avec le reporting interne du Groupe, l'application de la norme IFRS 8 n'a pas entraîné de modification significative de l'information présentée en annexe. Conformément aux dispositions de première application de la norme, l'information comparative est présentée selon la même approche que l'information présentée au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

Les informations sectorielles à fournir en arrêté intermédiaire (IAS 34, §16.g) sont communiquées en note D « Informations sectorielles ». Elles suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers (normes IFRS). Les opérations entre les différents pôles de métiers sont réalisées à des conditions de marché.

### 1.1.2 Autres normes et interprétations applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009

- Amendements de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS publiée en mai 2008 ;
- IFRS 2 amendée « Conditions d'acquisition des droits et annulations » ;
- IAS 32 et IAS 1 amendées « Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation » ;
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger » ;
- IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts » ;
- IFRS 1 et IAS 27 révisées « Coût d'un investissement dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée » ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients ».

L'application de ces normes ou interprétations n'a pas d'impact significatif sur les comptes de VINCI au 30 juin 2009. S'agissant d'IAS 23 révisée, VINCI avait déjà choisi dès le passage aux IFRS d'appliquer la capitalisation des intérêts intercalaires en immobilisations imposée par cette nouvelle norme.

## 1.2 Normes et interprétations applicables postérieurement au 30 juin 2009

### 1.2.1 Normes et interprétations applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et non encore adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2009

La norme et l'interprétation suivantes seront d'application obligatoire aux exercices ouverts, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, dès lors qu'elles auront été approuvées par l'Union européenne :

- IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier » ;
- IFRS 7 amendée « Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers ».

Elles n'ont pas été appliquées aux comptes du 1<sup>er</sup> semestre 2009. VINCI ne s'attend pas à ce que leur application ait un impact significatif sur ses comptes.

### 1.2.2 Normes et interprétations non appliquées par anticipation

A l'exception d'IFRIC 12 « Concessions de services publics » qui a été appliquée par anticipation au 31 décembre 2008, le Groupe n'a pas anticipé les nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

- IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises (phase 2) » ;
- IAS 27 amendée « États financiers consolidés et individuels » ;
- IAS 39 amendée « Éléments éligibles à la couverture » ;

- IFRIC 17 « Distribution en nature aux actionnaires » ;
- IFRIC 18 « Transferts d'actifs des clients » ;
- IAS 39 et IFRIC 9 amendées « Dérivés incorporés » ;
- IFRS 5 amendée et autres amendements de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS publiée en avril 2009.

VINCI mène actuellement une analyse sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations.

## 1.3 Incidence sur les informations comparatives au 30 juin 2008 des changements de méthode appliqués au 31 décembre 2008

### 1.3.1 IFRIC 12 : Traitement des contrats de concession

L'interprétation IFRIC 12, publiée en novembre 2006, a été adoptée par les membres de l'Accounting Regulatory Committee (ARC) le 6 novembre 2008 et a fait l'objet d'une ratification par la Commission Européenne le 25 mars 2009. Considérant que cette interprétation permet de fournir une meilleure information financière, VINCI a choisi d'en appliquer les principes dès la clôture du 31 décembre 2008. Conformément aux dispositions d'IAS 8, ce changement de méthode est appliqué rétrospectivement. Les données comparatives présentées au 30 juin 2008 ont donc été retraitées.

Les changements de méthode introduits par l'application d'IFRIC 12 dans les comptes consolidés du Groupe sont décrits en note A.1.3 « Changement de méthode IFRIC 12 : traitement comptable des contrats de concession » du document de référence 2008 D.09-0162, déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2009. Les principes comptables sont précisés dans la note A.1.3.1 « Traitement comptable des contrats de concession » du même document de référence 2008.

#### Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2008 publié	Impact IFRIC 12	Notes	30/06/2008 retraité
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>15 737,0</b>	<b>214,5</b>	(1)	<b>15 951,5</b>
Produits des activités annexes	90,3	1,8		92,2
Charges opérationnelles	(14 367,9)	(213,7)	(2)	(14 581,6)
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 459,5</b>	<b>2,6</b>		<b>1 462,1</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 429,8</b>	<b>2,6</b>		<b>1 432,4</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(395,1)</b>	<b>0,0</b>		<b>(395,1)</b>
Autres produits et charges financiers	111,6	2,0	(3)	113,6
Impôts sur les bénéfices	(354,7)	(1,8)		(356,5)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>791,6</b>	<b>2,9</b>		<b>794,4</b>
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	0	0		0
<b>Résultat net</b>	<b>791,6</b>	<b>2,9</b>		<b>794,4</b>
Résultat net - part des intérêts minoritaires	60,9	0,8		61,8
<b>Résultat net - part du Groupe</b>	<b>730,7</b>	<b>2,0</b>		<b>732,7</b>
<b>Résultat net par action des activités poursuivies</b>				
Résultat net par action (en euros)	1,56	0,0		1,56
Résultat net dilué par action (en euros)	1,52	0,0		1,52
<b>Résultat net par action part du Groupe</b>				
Résultat net par action (en euros)	1,56	0,0		1,56
Résultat net dilué par action (en euros)	1,52	0,0		1,52

- (1) L'impact IFRIC 12 sur le chiffre d'affaires comprend essentiellement le chiffre d'affaires des travaux confiés par les sociétés concessionnaires à des entreprises tierces au titre de la conception et de la construction de nouvelles infrastructures à hauteur de 235,8 millions d'euros et une diminution de 21,3 millions d'euros résultant de l'application du modèle de la créance financière aux contrats de partenariats public-privé en France et aux contrats de PFI (Private Finance Initiative) en Angleterre et d'éliminations sur opérations intra-groupe.
- (2) L'impact IFRIC 12 sur les charges opérationnelles correspond aux coûts de construction engagés pour la réalisation des ouvrages concédés auprès d'entreprises tierces. Ils concernent ASF pour 76 millions d'euros, Escota pour 63 millions d'euros et Cofiroute pour 59 millions d'euros.
- (3) L'impact IFRIC 12 sur les autres produits et charges financiers correspond à l'actualisation des provisions pour maintien en état des ouvrages concédés.

**Bilan**

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2008 publié	Impact IFRIC 12	Notes	30/06/2008 retraité
<b>Actif</b>				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	25 214,0	(1 260,3)	(1)	23 953,8
Goodwill	3 460,9	0,0		3 460,9
Autres immobilisations incorporelles	153,9	0,0		153,9
Immobilisations corporelles	2 947,6	1 438,4	(2)	4 386,0
Immeubles de placement	45,0	0,0		45,0
Participations dans les entreprises associées	184,9	(1,8)		183,2
Autres actifs financiers non courants	554,3	54,6	(3)	608,9
Impôts différés actifs	96,4	2,2		98,6
<b>Actifs non courants</b>	<b>32 657,1</b>	<b>233,1</b>		<b>32 890,2</b>
Stock et travaux en cours	868,4	0,0		868,4
Clients et autres créances d'exploitation	12 199,3	0,0		12 199,3
Autres actifs courants	345,8	0,0		345,8
Actifs d'impôt exigible	61,6	0,0		61,6
Autres actifs financiers courants	348,7	1,4	(3)	350,1
Actifs financiers de gestion de trésorerie	604,3	0,0		604,3
Disponibilités et équivalents de trésorerie	4 238,9	0,0		4 238,9
<b>Actifs courants</b>	<b>18 667,0</b>	<b>1,4</b>		<b>18 668,5</b>
Actifs liés aux activités abandonnées et autres actifs détenus en vue d'être cédés	5,4	0,0		5,4
<b>Total actif</b>	<b>51 329,4</b>	<b>234,6</b>		<b>51 564,0</b>
<b>Passif</b>				
Capital	1 234,1	0,0		1 234,1
Primes liées au capital	5 077,8	0,0		5 077,8
Titres autodétenus	(1 301,4)	0,0		(1 301,4)
Autres instruments de capitaux propres	490,6	0,0		490,6
Réserves et résultat part du Groupe	2 491,7	(86,9)		2 404,8
Intérêts minoritaires	595,4	6,7		602,0
<b>Capitaux propres</b>	<b>8 588,2</b>	<b>(80,2)</b>		<b>8 508,0</b>
Provisions non courantes	1 033,2	(74,5)		958,6
Emprunts obligataires	5 130,0	0,0		5 130,0
Autres emprunts et dettes financières	13 327,0	0,0		13 327,0
Autres passifs non courants	83,9	0,0		83,9
Impôts différés passifs	2 344,4	(37,9)		2 306,5
<b>Passifs non courants</b>	<b>21 918,5</b>	<b>(112,4)</b>		<b>21 806,1</b>
Provisions courantes	1 995,3	427,2	(4)	2 422,5
Fournisseurs	6 983,5	0,0		6 983,5
Autres passifs courants	8 148,3	0,0		8 148,3
Passifs d'impôt exigible	173,9	0,0		173,9
Dettes financières courantes	3 520,5	0,0		3 520,5
<b>Passifs courants</b>	<b>20 821,4</b>	<b>427,2</b>		<b>21 248,6</b>
Passifs liés aux activités abandonnées et aux autres passifs détenus en vue d'être cédés	1,3	0,0		1,3
<b>Total passif</b>	<b>51 329,4</b>	<b>234,6</b>		<b>51 564,0</b>

- (1) L'impact IFRIC 12 sur les immobilisations incorporelles du domaine concédé concerne au 30 juin 2008 ASF pour 538,5 millions d'euros, Cofiroute pour 362,6 millions d'euros, Escota pour 143,1 millions d'euros et VINCI Park pour 113,3 millions d'euros.
- (2) L'impact IFRIC 12 sur les immobilisations corporelles concerne le reclassement des immobilisations d'exploitation du domaine concédé qui ne sont pas contrôlées par le concédant mais qui concourent à la réalisation du service public.
- (3) L'impact IFRIC 12 sur les autres actifs financiers (courants et non courants) représente les créances financières comptabilisées au titre du modèle de l'actif financier.
- (4) Les retraitements sur les provisions courantes de l'IFRIC 12 concernent les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés, qui traduisent les obligations de renouvellement et de maintenance des infrastructures.

### Tableau de flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2008	Impact	30/06/2008
	publié	IFRIC 12	retraité
<b>Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)</b>	<b>791,6</b>	<b>2,9</b>	<b>794,4</b>
Dotations nettes aux amortissements	845,2	(3,9)	841,3
Dotations nettes aux provisions	(43,4)	(4,0)	(47,4)
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	5,2	0,0	5,2
Résultat sur cessions	(41,4)	0,0	(41,4)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de change	(36,7)	0,0	(36,7)
Quote-part de résultat des entreprises associées, dividendes des sociétés non consolidées et résultat des activités en cours de cession	(22,7)	0,0	(22,7)
Coûts d'emprunt immobilisés	(65,5)	0,0	(65,5)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	395,1	0,0	395,1
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	354,7	1,8	356,5
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>2 182,0</b>	<b>(3,3)</b>	<b>2 178,7</b>
Flux de trésorerie liés à l'activité I	977,2	(1,1)	976,1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements II	(1 111,7)	1,1	(1 110,6)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement III	(378,7)	0,0	(378,7)
<b>Variation de la trésorerie nette I+II+III</b>	<b>(513,2)</b>	<b>0,0</b>	<b>(513,2)</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>	<b>3 594,0</b>	<b>0,0</b>	<b>3 594,0</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>3 062,2</b>	<b>0,0</b>	<b>3 062,2</b>
<b>Variation de l'endettement net</b>	<b>(433,8)</b>	<b>0,0</b>	<b>(433,8)</b>
<b>Endettement net en début de période</b>	<b>(16 303,3)</b>	<b>0,0</b>	<b>(16 303,3)</b>
<b>Endettement net en fin de période</b>	<b>(16 737,1)</b>	<b>0,0</b>	<b>(16 737,1)</b>

### 1.3.2 Traitement des emprunts à taux bonifiés

Les amendements issus du processus annuel d'amélioration des normes IFRS ont été adoptés par l'Union Européenne au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2009. VINCI avait choisi au 31 décembre 2008 d'appliquer par anticipation l'amendement de la norme IAS 20 qui précise le traitement des prêts à taux bonifiés accordés par certains organismes publics (cas des emprunts accordés par la Banque Européenne d'Investissement dans le cadre de financement de projets en concession). L'avantage économique qui résulte de la pratique d'un taux sensiblement inférieur au taux du marché est désormais considéré comme une subvention publique qui est portée en diminution des investissements réalisés à ce titre. Elle se traduit par une diminution corrélative des emprunts concernés dont la charge d'intérêt sera comptabilisée sur la base du taux d'intérêt aux conditions de marché.

Ce changement de méthode a été appliqué de manière prospective aux emprunts à taux bonifiés émis au cours de l'exercice 2008. L'impact sur l'ensemble de l'exercice 2008 est présenté en note A.1.2 « Changement de méthode : traitement des emprunts à taux bonifiés » du document de référence 2008 D.09-0162, déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2009.

Les données comparatives au 30 juin 2008 ont donc été retraitées et sont présentées dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Subventions	Emprunts
<b>Impact du changement de méthode</b>	40,3	(40,3)

Les impacts sur le compte de résultat ne sont pas significatifs.

## 2. Méthodes de consolidation

### 2.1 Périmètre de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote permettant le contrôle sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50 %, mais sur lesquelles VINCI exerce un contrôle de fait, c'est-à-dire le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'en obtenir des avantages, sont consolidées selon cette même méthode. Cela concerne principalement CFE, groupe de construction belge coté à la bourse de Bruxelles, détenu à 46,84 % par VINCI qui exerce un contrôle de fait au regard notamment de la dispersion de l'actionnariat de la société.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Cela concerne notamment les sociétés en participation dans le pôle Construction, différentes sociétés de projet dans le pôle Concessions, et la société Consortium Stade de France, détenue à 66,67 % par VINCI, qui fait l'objet d'un pacte d'actionnaires avec Bouygues, détenant 33,33 %. Ce pacte organise le contrôle conjoint des deux seuls actionnaires de cette société.

Les comptes consolidés de VINCI regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

#### Evolution du périmètre de consolidation

<i>(en nombre de sociétés)</i>	30/06/2009			31/12/2008			30/06/2008		
	Total	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total	France	Etranger
Intégration globale	1 695	1 078	617	1 676	1 069	607	1 622	1 034	588
Intégration proportionnelle	424	185	239	433	202	231	415	192	223
Mise en équivalence	88	42	46	87	42	45	74	36	38
<b>Total</b>	<b>2 207</b>	<b>1 305</b>	<b>902</b>	<b>2 196</b>	<b>1 313</b>	<b>883</b>	<b>2 111</b>	<b>1 262</b>	<b>849</b>

Il n'y a pas eu de variation significative du périmètre de consolidation au cours des 6 premiers mois de l'exercice 2009.

### 2.2 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées, sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales ;
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement ;
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

### 2.3 Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

### 2.4 Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change de clôture de la période. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits financiers et autres charges financières au compte de résultat.



Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les produits dérivés de change utilisés à des fins de financement long terme (dont le remboursement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible) ou de couverture des participations dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des écarts de conversion dans les capitaux propres.

## 2.5 Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, le Groupe applique la méthode dite de l'acquisition. En application de cette méthode, le Groupe comptabilise à la juste valeur aux dates de prise de contrôle, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsqu'un accord prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du coût d'acquisition de la société cible à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable. Le coût d'acquisition est affecté en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs ou des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente selon IFRS 5 qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition, tel que défini ci-dessus, et la part d'intérêt de VINCI dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisée en goodwill. Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois, à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

## 2.6 Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans changement de contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres, sans impact sur le résultat.

## 2.7 Activités abandonnées (arrêtées, cédées) ou en cours de cession et actifs en cours de cession

### Activités abandonnées

Les activités abandonnées (arrêtées, cédées) ou en cours de cession, dès lors qu'elles concernent :

- soit un pôle d'activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant partie d'un plan unique de cession ;
- soit une filiale acquise uniquement dans le but de la revente ;

sont présentées sur une ligne séparée du bilan consolidé à la clôture de l'exercice présenté.

Les actifs rattachés aux activités abandonnées sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur une ligne séparée pour toutes les périodes présentées.

### Actifs en cours de cession

Les actifs non courants dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession doit intervenir dans les 12 mois. Ils sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

Contrairement aux activités abandonnées, les éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie ne sont pas présentés sur une ligne séparée.

# 3. Règles et méthodes d'évaluation

## 3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

L'exercice 2008 et le 1<sup>er</sup> semestre 2009 ont été marqués par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 30 juin 2009 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-dessous.

Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

- évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction ;
- évaluations retenues pour les tests de pertes de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluations des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les avantages au personnel (IAS 19) ;
- valorisation des instruments financiers à la juste valeur.

## 3.2 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

### 3.2.1 Evaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2009 (y compris fiscalité différée). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère exceptionnel de la période.

### 3.2.2 Engagements de retraites

Il n'est pas effectué de calcul actuariel à la clôture des comptes consolidés intermédiaires résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2009 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2008, ajustée le cas échéant des variations significatives des hypothèses de marché (actualisation, inflation et rendement des actifs), et de la comptabilisation des réductions de régime (curtailment, settlements) conformément à IAS 19.

## C. Acquisitions d'entreprises

VINCI n'a pas réalisé d'acquisition d'entreprise d'importance significative au cours du premier semestre 2009.

Concernant les acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice 2008, les valeurs attribuées aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle sont présentées en note B. « Acquisitions d'entreprises » du document de référence 2008 D.09-0162, déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2009. Elles n'ont pas fait l'objet d'ajustements significatifs au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

## D. Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée par pôle de métier, conformément à l'organisation interne du Groupe.

Les principales activités des pôles de métier sont les suivantes :

- **Concessions :**
  - **Construction :** construction, dans le cadre de contrats de concession, d'infrastructures autoroutières, de grands ouvrages (ponts, tunnels), de parcs de stationnement, d'aéroports et d'équipements publics pour le compte des concédants.
  - **Exploitation :** gestion, dans le cadre de contrats de concession, d'affermage ou de services, d'infrastructures autoroutières, de grands ouvrages (ponts, tunnels), de parcs de stationnement, d'aéroports et d'équipements publics.
- **Contracting :**
  - **VINCI Energies :** ingénierie et travaux électriques, technologies de l'information et de la communication, génie climatique, isolation.
  - **Eurovia :** construction et maintenance d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires, travaux d'aménagements urbains, travaux pour l'environnement, production de matériaux, démolition, recyclage, signalisation.
  - **VINCI Construction :** conception et construction d'ouvrages de bâtiment et d'infrastructures de génie civil, travaux hydrauliques, maintenance multi-techniques, fondations, traitement des sols, dragage.

# 1. Chiffre d'affaires

## 1.1 Répartition du chiffre d'affaires par pôle de métier

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2009	1 <sup>er</sup> semestre 2008 (*)	Variation 2009/2008	Exercice 2008
<b>Concessions</b>	<b>2 737,1</b>	<b>2 754,1</b>	<b>-0,6%</b>	<b>5 794,0</b>
Recettes et autres prestations	2 296,6	2 277,3	0,8%	4 781,4
Construction de nouvelles infrastructures en concessions	440,5 (**)	476,8 (**)	-7,6%	1 012,6 (**)
<b>Contracting</b>	<b>12 900,6</b>	<b>13 391,1</b>	<b>-3,7%</b>	<b>28 519,8</b>
VINCI Energies	2 121,6	2 222,1	-4,5%	4 614,3
Eurovia	3 464,2	3 638,7	-4,8%	8 183,1
VINCI Construction	7 314,8	7 530,3	-2,9%	15 722,4
<b>Eliminations et divers</b>	<b>(246,5) (**)</b>	<b>(193,7) (**)</b>	<b>-27,3%</b>	<b>(383,4) (**)</b>
<b>Total</b>	<b>15 391,1</b>	<b>15 951,5</b>	<b>-3,5%</b>	<b>33 930,3</b>
<i>Total hors construction de nouvelles infrastructures concession réalisée par des entreprises tierces</i>	<i>15 154,7</i>	<i>15 715,7</i>	<i>-3,6%</i>	<i>33 457,8</i>

(\*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode appliqué au 31 décembre 2008 (voir note B.1.3.1. « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession »).

(\*\*) Dont chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par le pôle Contracting pour le compte des sociétés concessionnaires (204,1 millions d'euros au 30 juin 2009, 241 millions d'euros au 30 juin 2008 et 540,2 millions d'euros au 31 décembre 2008).

## 1.2 Répartition du chiffre d'affaires par pays de destination

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2009	%	1 <sup>er</sup> semestre 2008 (*)	%	Exercice 2008	%
<b>France</b>	<b>9 647,3</b>	<b>62,7%</b>	<b>10 286,3</b>	64,5%	<b>21 358,5</b>	<b>62,9%</b>
Royaume-Uni	1 097,4	7,1%	1 052,7	6,6%	2 279,1	6,7%
Allemagne	775,2	5,0%	746,8	4,7%	1 762,6	5,2%
Europe centrale et orientale (**)	859,1	5,6%	1 011,6	6,3%	2 468,4	7,3%
Belgique	471,1	3,1%	505,4	3,2%	1 001,4	3,0%
Espagne	203,3	1,3%	218,0	1,4%	458,5	1,4%
Autres pays d'Europe	553,1	3,6%	481,8	3,0%	1 036,9	3,1%
<b>Europe (***)</b>	<b>13 606,5</b>	<b>88,4%</b>	<b>14 302,7</b>	<b>89,7%</b>	<b>30 365,4</b>	<b>89,5%</b>
<i>dont Union Européenne</i>	<i>13 418,6</i>	<i>87,2%</i>	<i>14 060,6</i>	<i>88,1%</i>	<i>29 857,2</i>	<i>88,0%</i>
Amérique du Nord	427,7	2,8%	353,6	2,2%	824,2	2,4%
Afrique	665,2	4,3%	562,2	3,5%	1 203,8	3,5%
Reste du monde	691,8	4,5%	733,0	4,6%	1 536,9	4,5%
<b>Total</b>	<b>15 391,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>15 951,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>33 930,3</b>	<b>100,0%</b>
<i>Total hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces</i>	<i>15 154,7</i>		<i>15 715,7</i>		<i>33 457,8</i>	

(\*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode appliqué au 31 décembre 2008 (voir note B.1.3.1. « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession »).

(\*\*) Albanie, Belarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie, Serbie-Monténégro, Slovaquie, Slovaquie et Ukraine.

(\*\*\*) Dont zone euro : 11 520 millions d'euros au 30 juin 2009, 12 117 millions d'euros au 30 juin 2008, et 25 249 millions d'euros au 31 décembre 2008

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger s'établit à 5 744 millions d'euros sur le premier semestre 2009, en hausse de 1,4 % par rapport au premier semestre 2008. Il représente 37,7 % du chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures (contre 35,9 % au premier semestre 2008).

## 2. Autres informations sectorielles par pôle de métier

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes de chaque pôle de métier, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec les autres pôles.

### 1<sup>er</sup> semestre 2009

(en millions d'euros)	Concessions	Contracting			Total	Holdings & autres activités	Eliminations	Total
		VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction				
<b>30 juin 2009</b>								
<b>Compte de résultat</b>								
<b>Chiffre d'affaires</b>	2 737,1	2 121,6	3 464,2	7 314,8	12 900,6	222,6	(469,1)	15 391,1
<i>dont chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>	440,5						(204,0)	236,5
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	856,1	105,8	35,8	324,8	466,4	35,3		1 357,8
% du chiffre d'affaires <sup>(**)</sup>	37,3%	5,0%	1,0%	4,4%	3,6%			9,0%
<b>Autres indicateurs</b>								
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	1 396,4	122,8	131,9	476,8	731,5	19,2		2 147,2
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	(17 523,8)	610,4	(102,5)	1 400,6	1 908,5	(86,0)		(15 701,2)
<b>Capitaux engagés</b>	25 199,0	45,5	1 263,2	102,8	1 411,4	49,6		26 660,0

(\*) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par les pôles Contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(\*\*) % calculé sur chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces.

### 1<sup>er</sup> semestre 2008 (\*)

(en millions d'euros)	Concessions	Contracting			Total	Holdings & autres activités	Eliminations	Total
		VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction				
<b>30 juin 2008</b>								
<b>Compte de résultat</b>								
<b>Chiffre d'affaires</b>	2 754,1	2 222,1	3 638,7	7 530,3	13 391,1	238,6	(432,3)	15 951,5
<i>dont chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>	476,8						(241,0)	235,8
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	901,2	110,6	76,1	361,8	548,5	12,4		1 462,1
% du chiffre d'affaires <sup>(***)</sup>	39,6%	5,0%	2,1%	4,8%	4,1%			9,3%
<b>Autres indicateurs</b>								
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	1 369,6	125,6	158,1	515,4	799,1	10,0		2 178,7
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	(17 068,7)	501,8	106,4	1 353,5	1 961,7	(1 589,8)		(16 696,8)
<b>Capitaux engagés</b>	24 776,0	154,7	1 044,5	12,1	1 211,2	266,1	0,0	26 253,4

(\*) Chiffres retraités conformément aux changements de méthode appliqués au 31 décembre 2008 (voir notes B.1.3.1. « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession » et B.1.3.2 « Traitement des emprunts à taux bonifiés »).

(\*\*) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par les pôles Contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(\*\*\*) % calculé sur chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces.

## Exercice 2008

(en millions d'euros)	Contracting					Holdings & autres activités	Eliminations	Total
	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
<b>31 décembre 2008</b>								
<b>Compte de résultat</b>								
<b>Chiffre d'affaires</b>	5 794,0	4 614,3	8 183,1	15 722,4	28 519,8	558,5	(941,9)	33 930,3
<i>dont chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès entreprises tierces</i>	1 012,6						(540,2)	472,5
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	1 966,4	244,8	345,7	772,9	1 363,3	48,1		3 377,8
<i>% du chiffre d'affaires (*)</i>	41,1%	5,3%	4,2%	4,9%	4,8%			10,1%
<b>Autres indicateurs</b>								
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	2 935,5	248,8	500,6	1 059,4	1 808,8	127,4		4 871,8
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	(17 453,6)	638,0	337,7	2 019,0	2 994,7	(911,9)		(15 370,8)
<b>Capitaux engagés</b>	25 105,6	(59,7)	861,5	(598,4)	203,5	289,0		25 598,1

(\*) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par les pôles Contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(\*\*) % calculé sur chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces.

## Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers

Les capitaux engagés, utilisés par VINCI pour mesurer la création de valeur, correspondent aux actifs immobilisés non courants diminués du besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes) (voir note F.15 « Besoin en fonds de roulement et provisions courantes ») et de l'impôt exigible.

(en millions d'euros)	Note	1 <sup>er</sup> semestre 2009	1 <sup>er</sup> semestre 2008 (*)	Exercice 2008
<b>Capitaux engagés - Actifs</b>				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé		24 136,6	23 913,5	24 059,2
- Impôt différé sur écart d'évaluation ASF		(2 065,8)	(2 158,3)	(2 112,1)
Goodwill		3 634,0	3 460,9	3 578,9
Autres immobilisations incorporelles		189,0	153,9	177,3
Immobilisations corporelles		4 713,6	4 386,0	4 582,9
Immeubles de placement		45,2	45,0	42,8
Participations dans les entreprises associées		210,3	183,2	165,9
Autres actifs financiers non courants		696,4	608,9	622,4
- Prêts et créances collatéralisés (à plus d'un an)	16	(0,4)	(0,1)	(0,5)
- Dérivés actifs non courants	16	(123,9)	(86,6)	(109,8)
Stocks et travaux en cours		887,6	868,4	786,4
Clients et autres créances d'exploitation		11 698,2	12 199,3	11 561,5
Autres actifs courants		370,0	345,8	325,6
Actifs d'impôts exigibles		59,5	61,6	91,5
<b>Total Capitaux engagés - Actifs</b>		<b>44 450,3</b>	<b>43 981,5</b>	<b>43 772,0</b>
<b>Capitaux engagés - Passifs</b>				
Provisions courantes		(2 617,6)	(2 422,5)	(2 672,4)
Fournisseurs		(6 284,7)	(6 983,5)	(6 803,8)
Autres passifs courants		(8 671,6)	(8 148,3)	(8 574,0)
Passifs d'impôt exigible		(216,4)	(173,9)	(123,7)
<b>Total Capitaux engagés - Passifs</b>		<b>(17 790,3)</b>	<b>(17 728,1)</b>	<b>(18 173,9)</b>
<b>Total Capitaux engagés</b>		<b>26 660,0</b>	<b>26 253,4</b>	<b>25 598,1</b>

(\*) Chiffres retraités conformément aux changements de méthode appliqués au 31 décembre 2008 (voir notes B.1.3.1. « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession » et B.1.3.2. « Traitement des emprunts à taux bonifié »).

### 3. Répartition des données du pôle Concessions

#### 1<sup>er</sup> semestre 2009

(en millions d'euros)	VINCI			VINCI Park	Autres Concessions	Holdings	Total
	Autoroutes France (*)	dont ASF / Escota Cofiroute					
<b>30 juin 2009</b>							
<b>Compte de résultat</b>							
Exploitation - Recettes de péages et autres prestations	1 877,4	1 363,1	513,2	321,8	97,4	0,0	2 296,6
Construction des nouvelles infrastructures en concession	343,4	179,2	82,3	17,7	79,4	0,0	440,5
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>2 220,8</b>	<b>1 542,3</b>	<b>595,4</b>	<b>339,4</b>	<b>176,8</b>	<b>0,0</b>	<b>2 737,1</b>
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>767,6</b>	<b>502,7</b>	<b>265,6</b>	<b>59,1</b>	<b>28,4</b>	<b>0,9</b>	<b>856,1</b>
% du chiffre d'affaires (**)	40,9%	36,9%	51,8%	18,4%	29,2%		37,3%
<b>Autres indicateurs</b>							
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>1 252,3</b>	<b>894,5</b>	<b>358,0</b>	<b>98,8</b>	<b>42,4</b>	<b>3,0</b>	<b>1 396,4</b>
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(16 136,6)</b>	<b>(10 372,2)</b>	<b>(3 217,4)</b>	<b>(843,7)</b>	<b>(453,0)</b>	<b>(90,4)</b>	<b>(17 523,8)</b>
<b>Capitaux engagés</b>	<b>23 052,0</b>	<b>16 891,6</b>	<b>5 488,9</b>	<b>1 262,4</b>	<b>642,0</b>	<b>242,7</b>	<b>25 199,0</b>

(\*) Concessions autoroutières en France (ASF / Escota, Cofiroute, Arcour) et holdings financières (ASF holding et Cofiroute holding).

(\*\*) % déterminé uniquement sur la part recettes de péages et autres prestations des sociétés concessionnaires.

#### 1<sup>er</sup> semestre 2008 (\*)

(en millions d'euros)	VINCI			VINCI Park	Autres Concessions	Holdings	Total
	Autoroutes France (**)	dont ASF / Escota Cofiroute					
<b>30 juin 2008</b>							
<b>Compte de résultat</b>							
Exploitation - Recettes de péages et autres prestations	1 874,1	1 362,8	511,4	303,0	100,2	0,0	2 277,3
Construction des nouvelles infrastructures en concession	434,8	161,4	163,0	16,0	25,9	0,0	476,8
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>2 309,0</b>	<b>1 524,1</b>	<b>674,4</b>	<b>319,0</b>	<b>126,1</b>	<b>0,0</b>	<b>2 754,1</b>
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>818,2</b>	<b>544,7</b>	<b>273,5</b>	<b>60,1</b>	<b>30,9</b>	<b>(8,0)</b>	<b>901,2</b>
% du chiffre d'affaires (***)	43,7%	40,0%	53,5%	19,8%	30,8%		39,6%
<b>Autres indicateurs</b>							
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>1 244,4</b>	<b>880,1</b>	<b>364,4</b>	<b>93,3</b>	<b>42,3</b>	<b>(10,4)</b>	<b>1 369,6</b>
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(15 681,4)</b>	<b>(10 679,0)</b>	<b>(3 269,8)</b>	<b>(802,5)</b>	<b>(356,5)</b>	<b>(228,2)</b>	<b>(17 068,7)</b>
<b>Capitaux engagés</b>	<b>22 922,5</b>	<b>17 177,0</b>	<b>5 347,3</b>	<b>1 235,7</b>	<b>562,3</b>	<b>55,5</b>	<b>24 776,0</b>

(\*) Chiffres retraités conformément aux changements de méthode appliqués au 31 décembre 2008 (voir notes B.1.3.1. « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession » et B.1.3.2. « Traitement des emprunts à taux bonifiés »).

(\*\*) Concessions autoroutières en France (ASF / Escota, Cofiroute, Arcour) et holdings financières (ASF holding et Cofiroute holding).

(\*\*\*) % déterminé uniquement sur la part recettes de péages et autres prestations des sociétés concessionnaires.

#### Exercice 2008

(en millions d'euros)	VINCI			VINCI Park	Autres Concessions	Holdings	Total
	Autoroutes France (*)	dont ASF / Escota Cofiroute					
<b>31 décembre 2008</b>							
<b>Compte de résultat</b>							
Exploitation - Recettes de péages et autres prestations	3 972,0	2 894,6	1 077,4	619,1	190,3	0,0	4 781,4
Construction des nouvelles infrastructures en concession	897,7	344,5	272,4	33,3	81,7	0,0	1 012,6
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>4 869,6</b>	<b>3 239,1</b>	<b>1 349,8</b>	<b>652,4</b>	<b>271,9</b>	<b>0,0</b>	<b>5 794,0</b>
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 807,3</b>	<b>1 222,9</b>	<b>584,1</b>	<b>126,1</b>	<b>46,8</b>	<b>(13,8)</b>	<b>1 966,4</b>
% du chiffre d'affaires (**)	45,5%	42,2%	54,2%	20,4%	24,6%		41,1%
<b>Autres indicateurs</b>							
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>2 673,7</b>	<b>1 901,7</b>	<b>771,7</b>	<b>199,5</b>	<b>78,2</b>	<b>(15,8)</b>	<b>2 935,5</b>
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(15 723,8)</b>	<b>(10 451,1)</b>	<b>(3 259,1)</b>	<b>(852,7)</b>	<b>(453,1)</b>	<b>(424,0)</b>	<b>(17 453,6)</b>
<b>Capitaux engagés</b>	<b>23 062,6</b>	<b>17 053,6</b>	<b>5 411,3</b>	<b>1 258,1</b>	<b>582,2</b>	<b>202,8</b>	<b>25 105,6</b>

(\*) Concessions autoroutières en France (ASF / Escota, Cofiroute, Arcour) et holdings financières (ASF holding et Cofiroute holding).

(\*\*) % déterminé uniquement sur la part recettes de péages et autres prestations des sociétés concessionnaires.



## E. Notes relatives au compte de résultat

### 4. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2009	1 <sup>er</sup> semestre 2008 <sup>(*)</sup>	Exercice 2008
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>15 391,1</b>	<b>15 951,5</b>	<b>33 930,3</b>
dont :			
<i>Chiffre d'affaires - hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces</i>	15 154,7	15 715,7	33 457,8
<i>Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>	236,5	235,8	472,5
<b>Produits des activités annexes</b>	<b>100,3</b>	<b>92,2</b>	<b>216,1</b>
Achats consommés	(3 480,6)	(3 879,6)	(8 257,8)
Services extérieurs	(1 803,3)	(1 941,7)	(4 028,8)
Personnel intérimaire	(390,3)	(483,6)	(977,5)
Sous-traitance	(3 274,9)	(3 311,7)	(7 136,6)
Charges de construction des sociétés concessionnaires	(235,0)	(235,8)	(472,2)
Impôts et taxes	(433,0)	(416,7)	(844,9)
Charges de personnel	(3 715,7)	(3 588,4)	(7 202,4)
Autres produits et charges opérationnels	2,7	48,7	58,3
Amortissements <sup>(**)</sup>	(883,2)	(841,3)	(1 730,1)
Dotations nettes aux provisions <sup>(***)</sup>	79,6	68,4	(176,6)
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(14 133,7)</b>	<b>(14 581,6)</b>	<b>(30 768,7)</b>
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 357,8</b>	<b>1 462,1</b>	<b>3 377,8</b>
Paiements en actions (IFRS 2)	(18,6)	(39,6)	(103,5)
Pertes de valeur des goodwill			(22,2)
Résultats des entreprises associées	17,0	9,9	23,8
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 356,2</b>	<b>1 432,4</b>	<b>3 275,9</b>

(\*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode appliqué au 31 décembre 2008 (voir note B.1.3.1. « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession »).

(\*\*) Y compris reprises d'amortissements rattachées aux subventions d'investissement.

(\*\*\*) Constituées des dotations et reprises au titre des provisions non courantes (voir note F.14.2 « Autres provisions non courantes ») et des provisions courantes (voir note F.15.2 « Analyse des provisions courantes »).

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe avant effets des paiements en actions (IFRS 2), des pertes de valeur des goodwill et du résultat des entreprises associées.

Il ressort à 1 357,8 millions d'euros au 30 juin 2009 (9,0 % du chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures) contre 1 462,1 millions d'euros au 30 juin 2008 en données comparables (9,3 % du chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures).

Le **résultat opérationnel**, après prise en compte des charges sur paiements en actions, des pertes de valeur des goodwill et du résultat des entreprises associées, s'élève à 1 356,2 millions d'euros au 30 juin 2009 (8,9 % du chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures) contre 1 432,4 millions d'euros au 30 juin 2008 en données comparables (9,1 % du chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures).

#### Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 18,6 millions d'euros au titre du premier semestre 2009 (contre 39,6 millions d'euros au 30 juin 2008), dont 10,4 millions d'euros au titre des plans d'attribution d'actions de performance (contre 36,2 millions d'euros au 30 juin 2008) (voir note F.13 « Paiement en actions »).

## 5. Charges et produits financiers

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2009	1 <sup>er</sup> semestre 2008 (*)	Exercice 2008
Coût de l'endettement financier brut	(434,9)	(480,7)	(1 043,2)
Produits financiers des placements de trésorerie	55,4	85,6	179,8
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(379,5)</b>	<b>(395,1)</b>	<b>(863,3)</b>
Autres produits financiers	115,0	142,5	256,0
Autres charges financières	(57,8)	(28,9)	(199,0)
<b>Autres charges et produits financiers</b>	<b>57,2</b>	<b>113,6</b>	<b>57,0</b>

(\*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode appliqué au 31 décembre 2008 (voir note B.1.3.1. « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession »).

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 379,5 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 395,1 millions d'euros au 30 juin 2008.

Le solde des autres charges et produits financiers ressort à 57,2 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 113,6 millions d'euros au 30 juin 2008.

Les autres produits financiers intègrent notamment les coûts d'emprunts immobilisés sur les ouvrages du domaine concédé en cours de construction pour 70,2 millions d'euros au 30 juin 2009 (dont 42,2 millions d'euros pour Cofiroute, 12,5 millions d'euros pour Arcour, 11,2 millions d'euros pour ASF / Escota), contre 65,5 millions d'euros au 30 juin 2008 et les plus-values de cession de titres pour 17,7 millions d'euros (dont 14,9 millions d'euros au titre de la cession des titres de Grana y Montero).

Les autres charges financières comprennent notamment les coûts d'actualisation relatifs aux engagements de retraite et autres provisions à plus d'un an pour un montant de 34,8 millions d'euros.

## 6. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 294,6 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009, contre 356,5 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Le taux effectif d'impôt est de 29,0 % au 30 juin 2009 contre 31,2 % au 30 juin 2008.

Ce taux est inférieur au taux d'impôt théorique de 34,43 % (taux d'imposition de droit commun en vigueur en France), du fait principalement de l'imposition à un taux inférieur des résultats de certaines filiales à l'étranger et de la non-imposition de résultats sur cessions de titres.

## 7. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions autodétenues.

Le résultat dilué par action prend en compte le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été en circulation dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs (options de souscription ou d'achat d'actions, actions de performance notamment). Par ailleurs, le résultat est corrigé, le cas échéant, des variations de produits et charges résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs.

La dilution résultant de l'exercice d'options de souscription et d'achats d'actions ou d'actions de performance est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33.

## Résultat net part du Groupe par action

Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action :

1 <sup>er</sup> semestre 2009	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre moyen d'actions	Résultat par action (en euros)
Total actions		498 936 639	
Actions d'autocontrôle		(20 924 335)	
<b>Résultat net par action avant dilution</b>	<b>690,1</b>	<b>478 012 304</b>	<b>1,44</b>
Options de souscription		5 319 346	
Options d'achat d'actions		854 734	
Plan d'épargne Groupe		735 818	
Actions de performance		1 697 231	
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>690,1</b>	<b>486 619 433</b>	<b>1,42</b>

1 <sup>er</sup> semestre 2008	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre moyen d'actions	Résultat par action (en euros)
Total actions		488 062 986	
Actions d'autocontrôle		(19 768 858)	
<b>Résultat net par action avant dilution</b>	<b>732,7 (*)</b>	<b>468 294 128</b>	<b>1,56</b>
Options de souscription		9 531 173	
Options d'achat d'actions		1 452 322	
Plan d'épargne Groupe		25 811	
Actions de performance		2 776 255	
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>732,7 (*)</b>	<b>482 079 688</b>	<b>1,52</b>

Exercice 2008	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre moyen d'actions	Résultat par action (en euros)
Total actions		491 488 410	
Actions d'autocontrôle		(21 375 884)	
<b>Résultat net par action avant dilution</b>	<b>1 591,4</b>	<b>470 112 526</b>	<b>3,39</b>
Options de souscription		7 597 814	
Options d'achat d'actions		832 478	
Plan d'épargne Groupe		69 399	
Actions de performance		3 488 384	
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>1 591,4</b>	<b>482 100 601</b>	<b>3,30</b>

(\*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode appliqué au 31 décembre 2008 (voir note B.1.3.1. « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession »).

Les résultats dilués par action, calculés ci-dessus, ne tiennent pas compte du recours à des instruments financiers de couverture utilisés par VINCI pour couvrir l'effet dilutif des plans d'options de souscription, d'achat d'actions, ou d'actions de performance (voir note F.12.2. « Actions autodétenues »).

## F. Notes relatives au bilan

### 8. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

#### 8.1 Ventilation des immobilisations incorporelles du domaine concédé par type d'infrastructures

(en millions d'euros)	Autoroutes (*)	Parkings	Autres infrastructures	Total VINCI Concessions	Autres Concessions (**)	Total
<b>Valeur brute</b>						
<b>Au 31/12/2007</b>	<b>24 555,6</b>	<b>1 164,3</b>	<b>569,3</b>	<b>26 289,2</b>	<b>5,1</b>	<b>26 294,4</b>
Acquisitions de l'exercice	1 066,1	34,2	39,0	1 139,3	2,1	1 141,4
Sorties de l'exercice	(2,1)	(1,7)	(0,0)	(3,8)	0,0	(3,8)
Ecart de conversion		(5,8)	4,8	(1,0)	0,0	(1,0)
Autres mouvements	(24,2)	(12,7)	108,1	71,1	3,6	74,8
	<b>25 595,4</b>	<b>1 178,2</b>	<b>721,1</b>	<b>27 494,8</b>	<b>10,9</b>	<b>27 505,7</b>
Subventions reçues	(27,4)		(6,6)	(34,0)	0,0	(34,0)
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>25 568,1</b>	<b>1 178,2</b>	<b>714,5</b>	<b>27 460,8</b>	<b>10,9</b>	<b>27 471,7</b>
Acquisitions de l'exercice	432,6	18,8	31,6	483,0	0,0	483,0
Sorties de l'exercice	(0,6)	(2,8)	(0,1)	(3,5)	0,0	(3,5)
Ecart de conversion		3,0	(1,5)	1,5	0,0	1,5
Autres mouvements	134,2	1,1	(0,0)	<b>135,3</b>	0,0	135,3
	<b>26 134,2</b>	<b>1 198,4</b>	<b>744,5</b>	<b>28 077,0</b>	<b>10,9</b>	<b>28 088,0</b>
Subventions reçues	(15,5)	(8,9)	(38,4)	(62,8)	0,0	(62,8)
<b>Au 30/06/2009</b>	<b>26 118,7</b>	<b>1 189,4</b>	<b>706,1</b>	<b>28 014,2</b>	<b>10,9</b>	<b>28 025,1</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
<b>Au 31/12/2007</b>	<b>(1 837,3)</b>	<b>(479,5)</b>	<b>(106,2)</b>	<b>(2 423,0)</b>	<b>(2,6)</b>	<b>(2 425,6)</b>
Amortissements de la période	(882,3)	(36,7)	(21,9)	(941,0)	(0,2)	(941,1)
Pertes de valeur	(3,5)	(1,3)	0,0	(4,8)	0,0	(4,8)
Reprises de pertes de valeur		0,4	1,3	1,7	0,0	1,7
Sorties de l'exercice	1,1	1,6	0,0	2,7	0,0	2,7
Ecart de conversion		2,9	(1,4)	1,5	0,0	1,5
Autres mouvements	2,0	(0,1)	(46,4)	(44,4)	(2,4)	(46,8)
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>(2 720,0)</b>	<b>(512,6)</b>	<b>(174,6)</b>	<b>(3 407,3)</b>	<b>(5,2)</b>	<b>(3 412,5)</b>
Amortissements de la période	(446,6)	(18,0)	(11,3)	(475,9)	(0,2)	(476,1)
Pertes de valeur	(2,7)	(0,2)	0,0	(3,0)	0,0	(3,0)
Reprises de pertes de valeur		1,4	0,0	1,4	0,0	1,4
Sorties de l'exercice		2,8	0,1	2,9	0,0	2,9
Ecart de conversion		(1,3)	0,5	(0,8)	0,0	(0,8)
Autres mouvements	0,0	(0,5)	(0,0)	(0,5)	0,0	(0,5)
<b>Au 30/06/2009</b>	<b>(3 169,4)</b>	<b>(528,5)</b>	<b>(185,3)</b>	<b>(3 883,2)</b>	<b>(5,4)</b>	<b>(3 888,6)</b>
<b>Valeur nette</b>						
<b>Au 31/12/2007</b>	<b>22 718,4</b>	<b>684,8</b>	<b>463,0</b>	<b>23 866,2</b>	<b>2,5</b>	<b>23 868,7</b>
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>22 848,0</b>	<b>665,6</b>	<b>539,8</b>	<b>24 053,5</b>	<b>5,7</b>	<b>24 059,2</b>
<b>Au 30/06/2009</b>	<b>22 949,3</b>	<b>661,0</b>	<b>520,8</b>	<b>24 131,0</b>	<b>5,5</b>	<b>24 136,6</b>

(\*) VINCI Autoroutes France et concessions d'autoroutes à l'étranger.

(\*\*) Principalement contrats de concession de réseaux de communication gérés par VINCI Construction.

Les immobilisations en cours du domaine concédé s'élèvent à 2 792,9 millions d'euros au 30 juin 2009 (contre 3 028,5 millions d'euros au 31 décembre 2008) dont 1 685,8 millions d'euros chez Cofiroute au titre de l'A86, dont une première section de 4,5 kilomètres entre Rueil-Malmaison et l'A13 a été mise en service début juillet 2009 (contre 1 603 millions d'euros au 31 décembre 2008), et 665 millions d'euros pour ASF / Escota (contre 535,2 millions d'euros au 31 décembre 2008).

La diminution des immobilisations en cours résulte de l'ouverture à la circulation le 16 juin 2009 de l'A19, qui relie sur 101 kilomètres Artenay et Courtenay.

## 8.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel

### Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Dans le cadre des contrats de concession qu'elles ont conclus, les filiales du Groupe se sont engagées à réaliser des investissements portant sur des infrastructures qu'elles sont destinées à exploiter, en tant que sociétés concessionnaires. Les actifs correspondants s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008
<b>ASF</b>	<b>3 506</b>	<b>3 473</b>
<i>dont Lyon Balbigny</i>	<i>1 249</i>	<i>1 149</i>
<b>Cofiroute</b>	<b>748</b>	<b>770</b>
<i>dont réseau interurbain</i>	<i>284</i>	<i>294</i>
<i>dont A 86</i>	<i>199</i>	<i>226</i>
<b>Arcour</b>	<b>58</b>	<b>98</b>
<b>Via Solutions Sudwest</b>	<b>199</b>	
<b>Autres</b>	<b>241</b>	<b>324</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 753</b>	<b>4 665</b>

Ces montants ne comprennent pas les travaux de maintenance des infrastructures concédées.

Les investissements d'ASF, Escota, Cofiroute et Arcour sont financés selon les cas par émission sur le marché obligataire, par tirage sur leurs lignes de crédit disponibles, par souscription de nouveaux emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ou auprès des banques.

### Sûretés réelles rattachées au financement des concessions

Certaines sociétés concessionnaires ont consenti des sûretés réelles en garantie du financement de leurs investissements concernant les infrastructures concédées. Ces sûretés s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Date de départ	Date de fin	Montant
VINCI Park	2006	2026	497 (*)
Gefyra (pont de Rion-Antirion - Grèce)	2001	2029	344
Arcour	2008	2045	549
VIA Solutions (A4 Horselberg)	2007	2035	59
Morgan VINCI Ltd (contournement de Newport - Royaume-Uni)	2002	2040	35
Via Solutions Sudwest	2009	2013	27
Autres sociétés concessionnaires			54

(\*) Nantissement des titres de filiales pour garantir un prêt de 500 millions d'euros mis en place en juin 2006.

Suite au reclassement au 30 juin 2009 des titres ASF détenus par VINCI auprès de ASF Holding, le nantissement des titres ASF auprès des banques prêteuses en garantie d'un emprunt de 1,2 milliards d'euros a été levé le 10 août 2009.

Ces financements sont sans recours contre la société VINCI SA.

## 9. Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2009	31/12/2008
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>3 578,9</b>	<b>3 382,5</b>
Goodwill constatés dans l'exercice	33,2	288,7
Pertes de valeur		(22,2)
Ecart de conversion	27,6	(73,7)
Sortie de périmètre		(2,7)
Autres mouvements	(5,7)	6,3
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>3 634,0</b>	<b>3 578,9</b>

Les principaux goodwill au 30 juin 2009 sont les suivants :

(en millions d'euros)	30/06/2009			31/12/2008
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
ASF / Escota	1 934,7		1 934,7	1 934,7
Vinci Park (ex. Sogeparc et Finec)	343,3		343,3	343,3
Entrepose Contracting	200,9		200,9	200,9
Solétanche Bachy	179,0		179,0	179,0
Nuvia	133,3		133,3	119,2
ETF	105,4		105,4	105,3
Taylor Woodrow Construction	89,7		89,7	80,2
Etavis	73,9		73,9	75,9
Autres goodwill de montants unitaires inférieurs à 50 millions d'euros <sup>(*)</sup>	634,7	(60,8)	573,9	540,4
<b>TOTAL</b>	<b>3 694,8</b>	<b>(60,8)</b>	<b>3 634,0</b>	<b>3 578,9</b>

(\*) En valeur unitaire nette pour chacune des deux périodes.

Il n'a pas été comptabilisé de pertes de valeur significatives sur la période.

Le Groupe a procédé à une revue au 30 juin 2009 des indices de perte de valeur relatifs aux goodwill. Cette revue n'a pas mis en évidence de situation nouvelle de perte de valeur au 30 juin 2009.

## 10. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Constructions	Matériels, Installations techniques et agencements	Total
<b>Valeur brute</b>					
Au 31/12/2008	2 886,3	459,0	1 101,1	5 806,6	10 253,1
Au 30/06/2009	3 030,8	470,2	1 179,7	5 965,1	10 645,7
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>					
Au 31/12/2008	(1 459,8)	(91,9)	(421,0)	(3 697,4)	(5 670,2)
Au 30/06/2009	(1 520,0)	(95,0)	(441,1)	(3 876,1)	(5 932,2)
<b>Valeur nette</b>					
Au 31/12/2008	1 426,5	367,1	680,1	2 109,2	4 582,9
Au 30/06/2009	1 510,8	375,2	738,6	2 089,0	4 713,6

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours de construction pour 239,9 millions d'euros au 30 juin 2009 (contre 567,2 millions d'euros au 31 décembre 2008). Leur diminution résulte de la mise en exploitation de l'autoroute A19.

## 11. Autres actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	30/06/2009	31/12/2008
Actifs disponibles à la vente	294,3	302,6
Prêts et créances au coût amorti	278,3	210,0
dont créances financières PPP/Concessions	159,1	116,9
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants (*)	123,9	109,8
<b>Autres actifs financiers non courants</b>	<b>696,4</b>	<b>622,4</b>

(\*) Voir note F.17 « Informations relatives à la gestion des risques financiers ».

Les actifs disponibles à la vente s'élevaient à 294,3 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 302,6 millions d'euros au 31 décembre 2008. Ils comprennent des titres de participation cotés pour 195,3 millions d'euros (dont 170,9 millions d'euros de titres ADP) et des titres de participation non cotés pour 99,0 millions d'euros dans des filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

Les prêts et créances, évalués au coût amorti, s'élevaient à 278,3 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 210 millions d'euros au 31 décembre 2008. Ils comprennent, outre les créances rattachées à des participations et des dépôts de garantie pour 103,2 millions d'euros, les créances financières rattachées aux contrats de concession et aux contrats de Partenariats Public-Privé gérés par les filiales du Groupe pour 159,1 millions d'euros.

### 11.1 Actifs disponibles à la vente, prêts et créances

Les actifs disponibles à la vente et les prêts et créances au coût amorti s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Actifs disponibles à la vente		Prêts et créances au coût amorti			Total
	Titres de participation évalués à la juste valeur	Titres de participation non cotés	Créances financières PPP / Concessions	Prêts et créances collatéralisés	Autres prêts et créances	
<b>Au 31/12/2007</b>	<b>243,2</b>	<b>150,2</b>	<b>64,0</b>	<b>0,1</b>	<b>90,2</b>	<b>547,8</b>
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		2,4	0,2	0,0	4,7	7,3
Autres acquisitions de l'exercice	15,3	16,1	53,7	0,1	16,9	102,0
Variation de juste valeur comptabilisée en capitaux propres	(5,1)	14,6				9,5
Pertes de valeur	(67,6)	(8,0)			(3,0)	(78,6)
Sorties de l'exercice	(1,0)	(2,2)	(5,2)		(47,3)	(55,7)
Ecart de conversion	(1,8)	(0,7)	(14,7)		(5,8)	(22,9)
Autres mouvements	(0,1)	(52,8)	18,9	0,3	36,9	3,2
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>182,9</b>	<b>119,8</b>	<b>116,9</b>	<b>0,5</b>	<b>92,6</b>	<b>512,6</b>
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0,0	0,0			0,1	0,1
Autres acquisitions de l'exercice	0,0	7,3	49,2	0,0	25,4	81,9
Variation de juste valeur comptabilisée en capitaux propres	11,8	(14,6)				(2,8)
Pertes de valeur	(0,0)	(0,1)			(0,8)	(1,0)
Sorties de l'exercice	(0,1)	(1,6)	(7,8)	(0,1)	(4,8)	(14,3)
Ecart de conversion	0,7	0,2	6,8		2,4	10,1
Autres mouvements	0,0	(11,9)	(6,0)	0,0	3,8	(14,0)
<b>Au 30/06/2009</b>	<b>195,3</b>	<b>99,0</b>	<b>159,1</b>	<b>0,4</b>	<b>118,8</b>	<b>572,6</b>

Les mouvements de la période concernent principalement la variation à la hausse de la juste valeur des titres ADP pour + 12,5 millions d'euros et la cession des titres Grana y Montero pour 15 millions d'euros. L'augmentation sur la période des créances financières PPP/Concessions pour 49,2 millions d'euros concerne essentiellement les projets Liefkenshoek Tunnel (Locorail) pour 27,7 millions d'euros et Parking Loueurs de Nice (Parkazur) pour 7,1 millions d'euros.

La juste valeur des produits dérivés actifs courants fait partie intégrante de l'endettement financier net (voir note F.16 « Informations relatives à l'endettement financier net »)

## 11.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP- Modèle de la créance financière

### Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Dans le cadre des contrats de concession et PPP qu'elles ont conclus, les filiales du Groupe se sont engagées à réaliser des investissements qui s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008
Liefkenshoek Tunnel (Locorail)	286	301
Parking loueurs de Nice (Parkazur)	25	32
Autres	6	14
<b>TOTAL</b>	<b>318</b>	<b>347</b>

En contrepartie de ces investissements, les filiales reçoivent du concessionnaire une garantie de paiement.

## 12. Capitaux propres

### Politique de gestion du capital

Dans le cadre de sa politique de gestion du capital, VINCI a mis en œuvre des programmes de rachat d'actions dont le principal objectif, est de compenser l'effet dilutif des émissions d'actions nouvelles consécutives :

- d'une part, aux souscriptions par les fonds communs de placement « Castor » des salariés du Groupe aux augmentations du capital qui leur sont réservées ;
- et d'autre part, à l'exercice d'options de souscription d'actions par les bénéficiaires.

Le programme de rachat d'actions qui avait été approuvé par l'assemblée générale du 15 mai 2008 n'a donné lieu à aucune acquisition d'action VINCI sur le premier semestre 2009. Il a été remplacé par un nouveau programme approuvé par l'assemblée générale du 14 mai 2009, d'une durée de 18 mois et portant sur un montant maximum d'achats de 2 milliards d'euros au cours plafond de 60 euros. Ce nouveau programme n'a pas été activé sur la période s'agissant d'achats sur le marché.

En revanche, 90 000 rachats d'actions ont été effectués en janvier par l'exercice de calls destinés à la couverture de plans d'options d'achat. Les calls couvrant une partie du plan d'options d'achat VINCI 2006 à échéance du 15 mai 2009 et à un prix d'achat de 40,32 euros ont été résiliés en avril.

L'essentiel des actions autodétenues (voir note F.12.2 « Actions autodétenues ») a été conservé et affecté soit à la couverture des plans d'options et d'actions de performance, soit au financement d'opérations de croissance externe pouvant intervenir dans le futur.

La politique d'épargne salariale mise en place avec la création du fonds « Castor » vise à faciliter l'accès des salariés du Groupe au capital de VINCI. Au 30 juin 2009, plus de 93 000 salariés, soit plus de la moitié de ses effectifs totaux, (plus de 90 % en France), sont actionnaires de VINCI, au travers des fonds communs de placement investis en titres VINCI. Détenant ensemble 9,1 % du capital de la société, ils en sont les premiers actionnaires.

Il n'existe au 30 juin 2009 aucun covenant financier faisant intervenir les capitaux propres consolidés du Groupe ni les capitaux propres de la société mère.



## 12.1 Actions

Le capital social au 30 juin 2009 est composé de 515 570 093 actions ordinaires d'un nominal de 2,5 euros.

Evolution du nombre d'actions composant le capital :

	30/06/2009	31/12/2008
<b>Nombre d'actions en début de période</b>	<b>496 162 480</b>	<b>485 976 788</b>
Augmentations de capital (PEG, stock-options et paiement des dividendes en actions)	19 407 613	10 185 692
Annulation d'actions		
<b>Nombre d'actions en fin de période</b>	<b>515 570 093</b>	<b>496 162 480</b>
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	515 570 093	496 162 480
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées		
Valeur nominale de l'action (en euro)	2,5	2,5
Actions autodétenues en direct par VINCI	20 847 036	22 919 652
<i>dont actions affectées à la couverture des plans d'options d'achat et aux plans d'attributions gratuites</i>	<i>5 569 922</i>	<i>6 650 780</i>
Actions autodétenues au travers de contrat de liquidité	0	0

## 12.2 Actions autodétenues

Les mouvements sur actions autodétenues, hors contrat de liquidité, s'analysent de la façon suivante :

	30/06/2009	31/12/2008
<b>Nombre d'actions en début de période</b>	<b>22 919 652</b>	<b>17 838 019</b>
Achats d'actions	90 000	5 258 274
Cessions d'actions dans le cadre de levées d'options d'achat	(2 162 616)	(176 641)
<b>Nombre d'actions en fin de période</b>	<b>20 847 036</b>	<b>22 919 652</b>

Au cours du premier semestre 2009, VINCI a exercé 90 000 calls pour un montant de 5,4 millions d'euros, au prix moyen de 59,83 euros par action. Durant la même période, aucune réduction de capital n'a eu lieu. Par ailleurs, 108 636 actions ont été cédées au premier semestre 2009 dans le cadre des levées d'options d'achat pour un montant de 6,3 millions d'euros.

Au 30 juin 2009, le nombre total d'actions autodétenues est de 20 847 036 actions, pour un montant de 1 064,9 millions d'euros comptabilisé en diminution des capitaux propres consolidés.

Au 30 juin 2009, VINCI détient 1 260 000 calls au titre de la couverture de plans d'options d'achat, pour un montant de 60,9 millions d'euros comptabilisé en diminution des capitaux propres.

## 12.3 Éléments constatés directement en capitaux propres (part du Groupe)

Les tableaux suivants détaillent, par nature d'instruments financiers, les mouvements sur ces éléments :

(en millions d'euros)	30/06/2009	31/12/2008
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>		
Réserve à l'ouverture	16,5	7,0
Variations de juste valeur de la période	11,8	(57,5)
Pertes de valeur constatées en résultat		67,4
Variations de juste valeur constatées en résultat lors de la cession	(14,6)	(0,5)
Variation de périmètre et divers		
<b>Réserve de clôture</b>	<b>13,7</b>	<b>16,5</b>
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>		
Réserve à l'ouverture	(229,7)	61,5
Variations de juste valeur rattachées aux entreprises associées	3,6	(52,2)
Autres variations de juste valeur de la période	(16,7)	(272,1)
Éléments de juste valeur constatés en résultat	(0,4)	32,9
Variation de périmètre et divers	0,2	0,2
<b>Réserve de clôture</b>	<b>(243,1)</b>	<b>(229,7)</b>
<b>Total des éléments constatés directement en capitaux propres</b>		
Réserve brute	(229,5)	(213,2)
Effet impôt associé	74,8	73,6
<b>Réserve nette d'impôt</b>	<b>(154,7)</b>	<b>(139,7)</b>

Les « autres variations de juste valeur de la période » relatives aux opérations de couverture de flux de trésorerie inscrites en capitaux propres concernent principalement la couverture d'émissions d'emprunts futurs des sociétés concessionnaires (mise en place de swap de taux d'intérêts à départ décalé). Ces opérations sont décrites en note E.23.1.3 « Description des opérations de couverture de flux de trésorerie » du document de référence 2008 D.09-0162, déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2009.

## 12.4 Dividendes

Les dividendes versés par VINCI SA au titre des exercices 2008 et 2007 s'analysent de la façon suivante :

	2008	2007
<b>Dividende par action (en euros)</b>		
Acompte sur dividende	0,52	0,47
Solde du dividende	1,10	1,05
<b>Dividende net global</b>	<b>1,62</b>	<b>1,52</b>
<b>Montant du dividende (en millions d'euros)</b>		
Acompte sur dividende	246,5	220,7
Solde du dividende	524,3	487,8
montant versé en actions VINCI	367,5	196,6
montant versé en numéraire	156,7	291,2
<b>Dividende net global</b>	<b>770,8</b>	<b>708,5</b>

VINCI a procédé au versement du solde du dividende 2008 le 18 juin 2009.

## 13. Paiement en actions

### 13.1 Options d'achat et de souscription d'actions

Il n'a pas été mis en place de nouveau plan d'options sur action en 2008, ni au premier semestre 2009.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription ou d'options d'achat existants au 30 juin 2009 ont évolué comme suit :

	30/06/2009		31/12/2008	
	Options	Prix moyen (en €)	Options	Prix moyen (en €)
<b>Options en circulation en début de période</b>	<b>23 202 365</b>	<b>25,04</b>	<b>25 812 121</b>	<b>24,09</b>
Options attribuées pendant la période				
Options levées	(969 729)		(2 531 544)	
Options annulées	(23 370)		(78 212)	
<b>Options en circulation en fin de période</b>	<b>22 209 266</b>	<b>25,41</b>	<b>23 202 365</b>	<b>25,04</b>
<i>dont options exerçables</i>	<i>22 209 266</i>		<i>20 610 334</i>	

Les informations relatives à la juste valeur des plans d'options d'achat et de souscription d'actions sont mentionnées et note E.19.1 « Options d'achat et de souscription d'actions » du document de référence 2009 D.09-0162, déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2009.

### 13.2 Actions de performance

Le Conseil d'administration de VINCI du 11 décembre 2007 a procédé à l'attribution à effet du 2 janvier 2008 de 2 165 700 actions de performance existantes, au profit de certains membres du personnel salarié et de mandataires sociaux éligibles, portant à deux le nombre de plans d'actions de performance existants chez VINCI.

Le plan d'actions de performance, portant sur 2 200 000 actions, octroyé le 2 janvier 2007 au profit de certains membres du personnel salarié et de mandataires sociaux éligibles, a donné lieu à l'attribution définitive de 2 053 980 actions à compter du 2 janvier 2009.

#### Informations sur l'évolution des deux plans d'actions gratuites

	30/06/2009	31/12/2008
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en début de période</b>	<b>4 173 205</b>	<b>2 192 600</b>
Actions attribuées	0	2 165 700
Actions acquises par les bénéficiaires	(2 053 980)	0
Actions annulées	(5 050)	(185 095)
<b>Nombre d'actions en circulation en fin de période</b>	<b>2 114 175</b>	<b>4 173 205</b>

Les informations sur les caractéristiques des plans d'actions de performance 2007 et 2008 et sur la juste valeur des plans d'actions de performance sont mentionnées en note E.19.2 « Actions de performance » du document de référence 2009 D.09-0162, déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2009.

### 13.3 Plans d'épargne Groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription au plan d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

Pour la France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 10% par rapport au cours de bourse. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise plafonné à 3 500 euros par personne et par an, ce montant étant porté, à titre exceptionnel à 3 800 euros en 2009. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : 4 mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : 5 ans à compter de la fin de période de souscription.

Tranche	2 <sup>ème</sup> quadrimestre 2009
Taux de rentabilité espéré du titre VINCI	8,29%
Dividende par action	
<i>Montant dividende à payer (acompte)</i>	
<i>Montant dividende à payer (solde)</i>	1,10 €
Prix de souscription	24,99 €
Cours de l'action à la date du conseil d'administration	27,33 €
Volatilité historique du titre VINCI	34,16%
Nombre estimé de titres souscrits	661 329
Nombre estimé de titres émis (souscriptions + abondement)	821 661

Le nombre de titres souscrits estimés à la fin de la période de souscription est obtenu par une formule analytique basée sur des méthodes de régression linéaire à partir des observations historiques des plans entre 2002 et 2009 en tenant compte d'un coût d'indisponibilité des parts du FCPE.

Le coût d'indisponibilité des titres souscrits est estimé du point de vue d'une tierce partie qui détient un portefeuille diversifié et qui se voit prête à acquérir les titres bloqués en contrepartie d'une décote correspondant à la rentabilité exigée par lui sur les fonds propres alloués en vue de se couvrir contre le risque de marché sur la période d'indisponibilité des titres (5 ans). Le risque de marché est évalué sur une base annuelle selon une approche « value at risk ».

Les informations relatives aux caractéristiques des plans d'épargne salariale 2008 sont mentionnées en note E.19.3 « Plans d'épargne Groupe » du document de référence 2009 D.09-0162, déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2009.

## 14. Provisions non courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2009	31/12/2008
Provisions pour retraites	14.1	585,5	583,3
Autres provisions non courantes	14.2	341,5	322,0
<b>Total des provisions non courantes à plus d'un an</b>		<b>927,0</b>	<b>905,3</b>

### 14.1 Provisions pour retraites

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent au 30 juin 2009 à 627,4 millions d'euros (dont 585,5 millions d'euros à plus d'un an) contre 621,7 millions d'euros au 31 décembre 2008 (dont 583,3 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La part à moins d'un an de ces provisions, respectivement 41,9 millions d'euros au 30 juin 2009 et 38,4 millions d'euros au 31 décembre 2008 est présentée au bilan en autres passifs courants.

La charge comptabilisée au premier semestre 2009 au titre des retraites est égale à 50% de la charge projetée pour l'exercice 2009 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2008. L'évolution de ces hypothèses au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 n'ayant pas d'impact significatif sur les comptes, aucun ajustement n'a été comptabilisé à ce titre.

## 14.2 Autres provisions non courantes

Au cours du premier semestre 2009 et de l'exercice 2008, les autres provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Ecart de conversion	Clôture
<b>31/12/2007</b>	<b>380,2</b>	<b>182,3</b>	<b>(165,5)</b>	<b>(34,7)</b>	<b>15,8</b>	<b>39,9</b>	<b>(0,0)</b>	<b>418,0</b>
Autres avantages au personnel	264,9	42,5	(34,4)	(125,1)	(0,9)	(9,4)	(0,0)	137,6
Risques financiers	27,0	13,4	(3,6)	(5,9)	3,3		(0,0)	34,2
Autres risques	320,8	159,5	(118,4)	(38,4)	36,8		(0,7)	359,6
Actualisation provisions non courantes	(6,4)	(0,4)	0,3					(6,5)
Reclassement part à moins d'un an non courant	(188,3)				2,2	(17,2)	0,3	(203,0)
<b>31/12/2008</b>	<b>418,0</b>	<b>215,0</b>	<b>(156,0)</b>	<b>(169,5)</b>	<b>41,5</b>	<b>(26,5)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>322,0</b>
Autres avantages au personnel	137,6	3,7	(8,7)	(10,5)	0,2	8,3	(0,1)	130,5
Risques financiers	34,2	2,7	4,1	(0,3)	33,9		0,3	75,0
Autres risques	359,6	49,2	(39,5)	(6,0)	(23,2)		0,3	340,4
Actualisation provisions non courantes	(6,5)	(0,1)						(6,6)
Reclassement part à moins d'un an non courant	(203,0)				0,8	4,5	(0,1)	(197,8)
<b>30/06/2009</b>	<b>322,0</b>	<b>55,4</b>	<b>(44,0)</b>	<b>(16,8)</b>	<b>11,7</b>	<b>12,8</b>	<b>0,4</b>	<b>341,5</b>

## 15. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

### 15.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2009	30/06/2008 (*)	31/12/2008	Variations 30/06/2009 - 31/12/2008	
				Liées à l'activité	Autres variations (**)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	887,6	868,4	786,4	100,7	0,5
Clients et autres créances d'exploitation	11 698,2	12 199,3	11 561,5	46,6	90,1
Autres actifs courants	370,0	345,8	325,6	39,3	5,1
<b>Stocks et créances d'exploitation (I)</b>	<b>12 955,9</b>	<b>13 413,5</b>	<b>12 673,4</b>	<b>186,7</b>	<b>95,8</b>
Dettes fournisseurs	(6 284,7)	(6 983,5)	(6 803,8)	567,0	(47,9)
Autres passifs courants	(8 671,6)	(8 148,3)	(8 574,0)	(71,8)	(25,8)
<b>Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)</b>	<b>(14 956,2)</b>	<b>(15 131,7)</b>	<b>(15 377,8)</b>	<b>495,2</b>	<b>(73,7)</b>
<b>Besoin en fonds de roulement (avant provisions courantes) (I+II)</b>	<b>(2 000,4)</b>	<b>(1 718,2)</b>	<b>(2 704,3)</b>	<b>681,9</b>	<b>22,1</b>
<b>Provisions courantes</b>	<b>(2 617,6)</b>	<b>(2 422,5)</b>	<b>(2 672,4)</b>	<b>75,1</b>	<b>(20,3)</b>
dont la part à moins d'un an des provisions non courantes	(197,8)	(227,8)	(203,0)		5,2
<b>Besoin en fonds de roulement (après provisions courantes)</b>	<b>(4 618,0)</b>	<b>(4 140,7)</b>	<b>(5 376,8)</b>	<b>757,0</b>	<b>1,8</b>

(\*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode appliqué au 31 décembre 2008 (voir note B.1.3.1. « IFRIC 12 : traitement des contrats de concession »).

(\*\*) Principalement créances et dettes sur immobilisations, écarts de conversion et mouvements de périmètre.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité comprend les actifs et passifs courants liés à l'exploitation, à l'exclusion des actifs et passifs d'impôt exigibles et des autres actifs et passifs courants à caractère financier.

## 15.2 Analyse des provisions courantes

Au cours du premier semestre 2009 et de l'exercice 2008, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Ecart de conversion	Clôture
<b>31/12/2007</b>	<b>2 072,1</b>	<b>943,9</b>	<b>(560,1)</b>	<b>(110,2)</b>	<b>133,5</b>	<b>(41,2)</b>	<b>(8,6)</b>	<b>2 429,4</b>
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	498,6	76,5	(83,3)	(0,0)	7,5		0,5	499,7
Service après-vente	320,5	105,9	(69,2)	(20,5)	(0,3)		(6,6)	329,8
Pertes à terminaison et risques chantiers	607,0	523,7	(350,2)	(40,0)	2,2		(11,8)	730,9
Litiges	330,9	168,9	(80,0)	(31,8)	37,2		(2,2)	423,1
Restructuration	52,8	22,8	(22,0)	(7,2)	(2,7)		(0,1)	43,6
Autres risques courants	454,3	244,8	(153,6)	(54,2)	(18,4)		(5,2)	467,6
Actualisation provisions courantes	(23,1)	1,8	(3,9)		(0,1)		0,0	(25,3)
Reclassement part à moins d'un an non courant	188,3				(2,2)	17,2	(0,3)	203,0
<b>31/12/2008</b>	<b>2 429,4</b>	<b>1 144,4</b>	<b>(762,3)</b>	<b>(153,8)</b>	<b>23,1</b>	<b>17,2</b>	<b>(25,6)</b>	<b>2 672,4</b>
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	499,7	53,4	(28,3)				(0,1)	524,7
Service après-vente	329,8	38,2	(30,3)	(10,6)	32,6		2,8	362,5
Pertes à terminaison et risques chantiers	730,9	323,6	(354,8)	(5,1)	(5,7)		6,3	695,2
Litiges	423,1	38,1	(38,9)	(16,5)	(24,9)		0,2	381,0
Restructuration	43,6	4,9	(12,6)	(0,5)	0,5		0,0	35,9
Autres risques courants	467,6	65,3	(74,5)	(13,1)	(2,5)		2,0	444,7
Actualisation provisions courantes	(25,3)	0,2	0,9				(0,1)	(24,2)
Reclassement part à moins d'un an non courant	203,0				(0,8)	(4,5)	0,1	197,8
<b>30/06/2009</b>	<b>2 672,4</b>	<b>523,7</b>	<b>(538,6)</b>	<b>(45,8)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(4,5)</b>	<b>11,2</b>	<b>2 617,6</b>

Les provisions courantes (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) sont rattachées directement au cycle d'exploitation. Elles s'élèvent à 2 617,6 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 2 672,4 millions d'euros au 31 décembre 2008, et concernent majoritairement des provisions afférentes aux contrats de construction et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés.

## 16. Informations relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2009, le Groupe affiche un endettement financier net de 15,7 milliards d'euros contre 15,4 milliards d'euros au 31 décembre 2008.

L'endettement financier net s'analyse comme suit :

Catégories comptables	(en millions d'euros)	30/06/2009			31/12/2008				
		Non courant	Courant (*)	Total	Non courant	Courant (*)	Total		
Emprunts obligataires (**)		(5 109,3)	(1)	(1 515,7)	(3)	(6 624,9)	(3 958,7)	(1 450,8)	(5 409,5)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières (***)		(12 574,8)	(2)	(1 420,6)	(3)	(13 995,4)	(13 429,1)	(899,9)	(14 329,0)
Emprunts liés aux retraitements des locations de financements		(142,1)	(2)	(54,4)	(3)	(196,5)	(148,7)	(55,2)	(203,9)
<b>Dettes financières long terme</b>		<b>(17 826,1)</b>		<b>(2 990,7)</b>		<b>(20 816,8)</b>	<b>(17 536,5)</b>	<b>(2 405,9)</b>	<b>(19 942,4)</b>
Billet de trésorerie					(3)				
Autres dettes financières courantes				(157,8)	(3)	(157,8)		(167,3)	(167,3)
Découverts bancaires				(645,6)	(3)	(645,6)		(555,1)	(555,1)
Comptes courants financiers passifs				(66,0)	(3)	(66,0)		(76,3)	(76,3)
<b>I - Dettes financières brutes</b>		<b>(17 826,1)</b>		<b>(3 860,1)</b>		<b>(21 686,2)</b>	<b>(17 536,5)</b>	<b>(3 204,6)</b>	<b>(20 741,1)</b>
<i>dont: Incidence des couvertures de juste valeurs</i>		(103,7)		(9,6)		(113,3)	(121,8)	(8,5)	(130,3)
<i>dont: Incidence de la mise en juste valeur des dettes d'ASF dans les comptes consolidés de VINCI</i>		(104,6)		(5,5)		(110,2)	(124,2)	(8,4)	(132,6)
Prêts et créances									
Prêts et créances financières collatéralisées		0,4	(6)	7,7	(8)	8,1	0,5	2,2	2,7
Comptes courants financiers actifs				47,1	(4)	47,1		50,0	50,0
Actifs évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur)									
Actifs financiers de gestion de trésorerie				851,4	(4)	851,4		288,6	288,6
Equivalents de trésorerie				3 866,7	(5)	3 866,7		3 813,7	3 813,7
Disponibilités				1 114,0	(5)	1 114,0		1 254,8	1 254,8
<b>II - Actifs financiers</b>		<b>0,4</b>		<b>5 887,0</b>		<b>5 887,4</b>	<b>0,5</b>	<b>5 409,3</b>	<b>5 409,8</b>
Instruments dérivés passifs		(180,1)	(2)	(102,2)	(3)	(282,2)	(235,8)	(117,4)	(353,2)
Instruments dérivés actifs		123,9	(7)	256,0	(9)	379,8	109,8	203,9	313,7
<b>III - Instruments dérivés</b>		<b>(56,2)</b>		<b>153,8</b>		<b>97,6</b>	<b>(126,0)</b>	<b>86,5</b>	<b>(39,5)</b>
<b>Endettement financier net (I + II + III)</b>		<b>(17 881,9)</b>		<b>2 180,7</b>		<b>(15 701,2)</b>	<b>(17 662,0)</b>	<b>2 291,2</b>	<b>(15 370,8)</b>
<i>La répartition par pôle de l'endettement financier net est la suivante:</i>									
<b>Filiales concessionnaires</b>		<b>(14 743,3)</b>		<b>(714,9)</b>		<b>(15 458,2)</b>	<b>(15 049,1)</b>	<b>(474,0)</b>	<b>(15 523,1)</b>
<b>Autres métiers</b>		<b>(978,1)</b>		<b>2 803,4</b>		<b>1 825,2</b>	<b>(726,1)</b>	<b>3 654,0</b>	<b>2 927,9</b>
<b>Holdings (y compris holdings Concessions)</b>		<b>(2 160,5)</b>		<b>92,2</b>		<b>(2 068,3)</b>	<b>(1 887,2)</b>	<b>(888,5)</b>	<b>(2 775,7)</b>

(\*) Part courante incluant les Intérêts Courus Non Echus.

(\*\*) Suite à la prise de contrôle d'ASF au 9 mars 2006 par VINCI.

(\*\*\*) Dont placement privé indexé sur l'inflation pour une valeur au bilan au 30 juin 2009 de -203,3 millions d'euros.

(\*\*\*\*) Dont emprunt bancaire indexé sur l'inflation pour une valeur au bilan au 30 juin 2009 de -404 millions d'euros contre 397,9 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

(en millions d'euros)	réf.	30/06/2009	31/12/2008
Emprunts obligataires (non courant)	(1)	(5 109,3)	(3 958,7)
Autres Emprunts et Dettes financières	(2)	(12 896,9)	(13 813,6)
Dettes financières courantes	(3)	(3 962,2)	(3 322,0)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	(4)	898,5	338,6
Disponibilités et équivalent de trésorerie	(5)	4 980,7	5 068,5
Prêts et créances collatéralisés courants	(6)	0,4	0,5
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	(7)	123,9	109,8
Prêts et créances collatéralisés non courants	(8)	7,7	2,2
Instruments Dérivés actifs courants	(9)	256,0	203,9
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>		<b>(15 701,2)</b>	<b>(15 370,8)</b>

Les instruments dérivés actifs sont présentés au bilan, selon leurs maturités et leurs qualifications comptables, en autres actifs financiers non courants pour la part à plus d'un an, et autres actifs financiers courants pour la part à moins d'un an.

## 16.1 Détail des dettes financières long terme

Par pôle de métier, les dettes financières long terme au 30 juin 2009 se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2009				31/12/2008			
	Concessions	Autres métiers	Holdings	Total	Concessions	Autres métiers	Holdings	Total
Emprunts obligataires	(5 574,9)	(1,0)	(1 049,1)	<b>(6 624,9)</b>	(4 376,7)	(0,9)	(1 031,9)	<b>(5 409,5)</b>
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(10 625,5)	(477,8)	(2 892,0)	<b>(13 995,4)</b>	(10 954,8)	(456,6)	(2 917,6)	<b>(14 329,0)</b>
Emprunts liés aux retraitements des locations de financements	(5,9)	(189,7)	(1,0)	<b>(196,5)</b>	(7,7)	(194,9)	(1,3)	<b>(203,9)</b>

Les dettes financières long terme ont augmenté de 874 millions d'euros au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

Cette variation résulte des amortissements contractuels et des nouveaux financements dont les plus importants sont les suivants :

### Emissions obligataires par ASF dans le cadre de son programme EMTN :

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009, ASF a réalisé plusieurs émissions obligataires dans le cadre de son programme EMTN pour un montant nominal total de 1 169,6 millions d'euros qui se composent :

- placement privé de 200 millions d'euros le 16 février 2009 à un taux fixe de 4,785 % indexé sur l'inflation européenne hors tabac pour une durée de 10 ans ;
- émissions en trois tranches pour un nominal total de 969,6 millions d'euros à un taux facial fixe de 7,375 % pour une durée de 10 ans. Les trois tranches se décomposent :
  - Emission de 650 millions d'euros le 20 mars 2009 ;
  - Assimilation de 213,3 millions d'euros le 9 avril 2009 ;
  - Assimilation de 106,3 millions d'euros le 30 avril 2009.

### Remboursement d'emprunts souscrits auprès de la CNA par ASF / Escota

ASF / Escota a remboursé au cours du premier semestre, pour un montant de 137 millions d'euros, différentes lignes d'emprunts souscrites auprès de la CNA entre 1994 et 1997, à un taux moyen d'environ 6 %.

## 16.2 Ressources et liquidités

Au 30 juin 2009, le Groupe dispose d'un montant de 12,4 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 5,2 milliards d'euros de trésorerie nette gérée et 7,2 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées.

### 16.2.1 Echancier des dettes et des flux d'intérêt associés

Au 30 juin 2009, la maturité moyenne de la dette financière long terme du Groupe est de 6,9 ans (contre 7,0 ans au 31 décembre 2008). Elle est de 7,7 ans pour les concessions, de 2,2 ans pour les holdings et de 3,6 ans pour les autres métiers du Groupe.

### 16.2.2 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, incluant notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie et les billets de trésorerie émis, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2009			
	Concessions	Autres métiers (*)	Holdings	Total
<b>Equivalents de trésorerie</b>	<b>488,5</b>	<b>627,9</b>	<b>2 750,3</b>	<b>3 866,7</b>
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)</i>	445,6	264,9	1 753,3	2 463,8
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine</i>	42,9	363,0	997,0	1 402,9
<b>Disponibilités</b>	<b>110,4</b>	<b>991,9</b>	<b>11,8</b>	<b>1 114,0</b>
<b>Découverts bancaires</b>	<b>(7,0)</b>	<b>(626,9)</b>	<b>(11,7)</b>	<b>(645,6)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>591,9</b>	<b>992,8</b>	<b>2 750,4</b>	<b>4 335,1</b>
<b>Actifs financiers de gestion de trésorerie</b>	<b>342,3</b>	<b>88,4</b>	<b>420,7</b>	<b>851,4</b>
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)</i>	172,4	25,5	5,1	203,0
<i>Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine</i>				
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité supérieure à 3 mois à l'origine</i>	169,9	62,9	411,5	644,3
<b>Billets de trésorerie émis</b>				
<b>Trésorerie nette gérée</b>	<b>934,2</b>	<b>1 081,3</b>	<b>3 171,1</b>	<b>5 186,5</b>

(\*) Excédents n'entrant pas dans le système de centralisation des excédents de trésorerie.



(en millions d'euros)	31/12/2008			
	Concessions	Autres métiers (*)	Holdings	Total
<b>Equivalents de trésorerie</b>	<b>544,0</b>	<b>794,2</b>	<b>2 475,5</b>	<b>3 813,7</b>
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)</i>	377,7	320,1	1 290,7	1 988,5
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine</i>	166,3	474,1	1 184,8	1 825,2
<b>Disponibilités</b>	<b>88,5</b>	<b>1 061,6</b>	<b>104,7</b>	<b>1 254,8</b>
<b>Découverts bancaires</b>	<b>(8,5)</b>	<b>(519,3)</b>	<b>(27,3)</b>	<b>(555,1)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>624,0</b>	<b>1 336,5</b>	<b>2 552,9</b>	<b>4 513,4</b>
<b>Actifs financiers de gestion de trésorerie</b>	<b>33,7</b>	<b>53,1</b>	<b>201,8</b>	<b>288,6</b>
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)</i>	19,6	10,7	5,1	35,4
<i>Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine</i>				
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité supérieure à 3 mois à l'origine</i>	14,1	42,4	196,7	252,2
<b>Billets de trésorerie émis</b>				
<b>Trésorerie nette gérée</b>	<b>657,7</b>	<b>1 389,6</b>	<b>2 754,7</b>	<b>4 802,0</b>

(\*) Excédents n'entrant pas dans le système de centralisation des excédents de trésorerie.

Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à 3 mois) et des actifs obligataires. Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Les placements des excédents de trésorerie des autres filiales du Groupe, non remontés au holding, sont gérés dans le respect des lignes directrices définies par VINCI et des instructions données aux filiales qui définissent les supports de placements et les contreparties autorisés au sein du Groupe.

Au niveau du Holding, les performances et les risques associés à ces placements sont suivis régulièrement au travers de reportings détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

### 16.2.3 Lignes de crédit

VINCI dispose au 30 juin 2009 des lignes de crédit bancaire suivantes :

(en millions d'euros)	Utilisations au 30/06/2009	Autorisations au 30/06/2009	Échéances		
			< à 1an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans
Crédit syndiqué	0	2 000		2 000	
Lignes bilatérales	0	935		935	
<b>VINCI</b>	<b>0</b>	<b>2 935</b>	<b>0</b>	<b>2 935</b>	<b>0</b>
<b>ASF : crédits syndiqués</b>	<b>0</b>	<b>3 000</b>		<b>3 000</b>	
<b>Cofiroute : crédit syndiqué</b>	<b>0</b>	<b>1 020</b>		<b>1 020</b>	
<b>Autres métiers : lignes syndiquées et bilatérales</b>	<b>43</b>	<b>290</b>	<b>20</b>	<b>270</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>7 245</b>	<b>20</b>	<b>7 225</b>	<b>0</b>

Au 30 juin 2009, la maturité moyenne de ces lignes de crédit est de 3,2 ans.

### 16.2.4 Covenants financiers

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non respect des ratios financiers. Au 30 juin 2009, ces « covenants », dont les caractéristiques sont décrites en note E.22.2.5 « Covenants financiers » du document de référence 2008, demeurent inchangés. Les ratios y afférents sont respectés à cette date.

### 16.2.5 Notations de crédit

Au 30 juin 2009, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
<b>VINCI SA</b>	Standard & Poor's	BBB+	Stable	A2
	Moody's	Baa1	Stable	
<b>ASF</b>	Standard & Poor's	BBB+	Stable	A2
	Moody's	Baa1	Stable	
<b>Cofiroute</b>	Standard & Poor's	BBB+	Stable	A2

## 17. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note E.23 « Informations relatives à la gestion des risques financiers » du document de référence 2008. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture réalisées pendant la période ne modifient pas de façon significative l'exposition de VINCI aux risques financiers potentiels sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009. Les principaux risques, risques de taux d'intérêt, risques actions, risque de change et risques de crédit et de contrepartie sont décrits respectivement aux paragraphes 23.1, 23.2, 23.3 et 23.4 du document de référence 2008.D.09-0162, déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2009.

## 18. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations avec les sociétés dans lesquelles VINCI exerce une influence notable ou détient un contrôle conjoint. Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Au premier semestre 2009, il n'y a pas eu de modification significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2008 (ces dernières sont mentionnées en note E.25 « Transactions avec les parties liées » du document de référence 2008 D.09-0162, déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2008).

## 19. Obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus

Les obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus s'analysent de la façon suivante :

### 19.1 Obligations contractuelles

(en millions d'euros)	30/06/2009	31/12/2008
Locations simples	1 065,4	1 011,4
Obligations d'achat et d'investissement <sup>(*)</sup>	234,0	225,6

(\*) Hors obligations d'investissement rattachées aux contrats de concession (voir note F.8.2 « Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel » et note F.11.2 « Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP – Modèle de la créance financière »).

Les obligations d'achat et d'investissement mentionnées ci-dessus concernent principalement VINCI Immobilier. Elles portent notamment sur les promesses d'aménagement de terrains à Boulogne-Billancourt.

### 19.2 Autres engagements donnés et reçus

(en millions d'euros)	30/06/2009	31/12/2008
Sûretés réelles	322,5	297,8
Garanties solidaires des associés de sociétés de personnes non consolidées <sup>(*)</sup>	60,4	67,1
Autres engagements donnés (reçus) <sup>(**)</sup>	101,5	127,2

(\*) Quote-part du Groupe, d'engagements totalisant 119,8 millions d'euros au 30 juin 2009.

(\*\*) Hors contrats de concession (voir note F.8.2 « Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel »), contrats de construction et éléments non reconnus sur engagements de retraite (voir notes E.17 « Contrats de construction » et E.20.1 « Provisions pour retraite » du document de référence 2008 D.09-0162, déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2008).

L'ensemble des engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de concession, des contrats de construction et des éléments non reconnus au bilan au titre des engagements de retraite figurent respectivement :

- en note F.8.2 « Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel » ;
- en note F.11.2 « Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP – Modèle de la créance financière » ;
- en notes E.17 « Contrats de construction » et E.20.1 « Provisions pour retraite » du document de référence 2008 D.09-0162, déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2008), ces montants n'ayant pas évolué significativement sur le semestre.

## G. Litiges et arbitrages

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de fait ou litige exceptionnel susceptible d'affecter de manière substantielle l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe ou de la Société. Les sociétés qui font partie du groupe VINCI sont parfois impliquées dans des litiges relevant du cours normal de leurs activités. Les risques y afférant ont été évalués par VINCI et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet de provisions déterminées en conséquence. Les principaux litiges en cours à la date du présent document sont les suivants :

- Le 23 mai 2004, une partie des coques (superstructures) de la jetée de l'aérogare 2E de l'aéroport de Roissy s'est effondrée. Cet ouvrage avait été réalisé pour le compte d'Aéroports de Paris qui, dans le cadre de ce projet, combinait les qualités de maître d'ouvrage, d'architecte et de maître d'œuvre. Les travaux de construction de l'aérogare 2E avaient été réalisés en de multiples lots séparés par de nombreuses entreprises. Les coques (superstructures) de la jetée ont été construites par un groupement constitué de plusieurs sociétés aujourd'hui filiales de VINCI. Ce sinistre a fait l'objet d'une procédure d'expertise judiciaire dont l'objet était de déterminer les causes de l'effondrement et d'apprécier les préjudices subis. Les experts ont remis au tribunal un rapport d'expertise le 30 juin 2009 dans lequel ils estiment que la responsabilité du sinistre incombe à Aéroports de Paris à hauteur de 51 à 55 %, au groupement d'entreprises ayant réalisé les coques (sociétés du groupe VINCI) à hauteur de 36 à 40 % et au bureau de contrôle Veritas à hauteur de 8 à 10 %. Les travaux de reconstruction de l'ouvrage ont d'ores et déjà été pris en charge par la compagnie d'assurance qui garantissait cet ouvrage. Les experts ont évalué à une somme de l'ordre de 144 millions d'euros les pertes d'exploitation consécutives à ce sinistre. Par ailleurs, une instruction pénale a été ouverte à la suite de l'effondrement. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce sinistre n'aura pas d'incidence défavorable significative sur sa situation financière.
- La SNCF a saisi le Tribunal Administratif de Paris en 1997 de multiples requêtes dirigées contre de nombreuses entreprises de construction, dont plusieurs filiales du Groupe, ayant pour objet le versement d'indemnités compensant un préjudice qu'elle estime avoir subi lors de la conclusion, entre 1987 et 1990, de marchés relatifs à la construction des lignes du TGV Nord, du TGV Rhône Alpes et de leur interconnexion. Cette demande faisait suite à la condamnation des entreprises concernées par le Conseil de la Concurrence en 1995 que la Cour d'Appel de Paris avait globalement confirmée. Le Tribunal Administratif de Paris, après avoir, dans le cadre de deux de ces requêtes, considéré, en décembre 1998, que les manœuvres anticoncurrentielles constatées par le Conseil de la Concurrence permettaient à la SNCF de soutenir que son consentement aurait été vicié lors de la passation des marchés concernés, a ordonné des mesures d'expertise pour en mesurer l'incidence. Les entreprises s'étaient pourvues en cassation contre cette décision mais le Conseil d'Etat, par un arrêt du 19 décembre 2007, a rejeté leurs demandes. En 2005, l'expert commis par le Tribunal Administratif de Paris a rendu deux rapports concluant à l'existence de surcoûts pour la SNCF sensiblement inférieurs au montant de ses réclamations. Le tribunal administratif de Paris a rendu le 27 mars 2009 une série de décisions condamnant les entreprises membres de groupements titulaires de marchés relatifs à ces travaux à payer diverses sommes totalisant 90 millions d'euros en principal plus des intérêts au taux légal, soit un total de l'ordre de 124 millions d'euros intérêts compris. Les entreprises ont interjeté appel de ces jugements. La charge de cette condamnation sera répartie entre les entreprises ayant participé à ces travaux et condamnées par le tribunal.
- CBC, filiale de VINCI, a construit pour le compte d'Intertour, dont elle détenait une partie du capital, un hôtel à Bratislava (Slovaquie). Le financement de cette opération a été effectué sous forme de billets à ordre émis par Intertour et escomptés sans recours par CBC auprès d'une banque française, elle-même contre-garantie par des établissements financiers étrangers. Par suite du défaut de paiement d'Intertour, la VTB Bank France a assigné CBC en vue d'obtenir sa condamnation à régler une somme de 24 millions d'euros à titre de dommages-intérêts sur le fondement d'une responsabilité alléguée dans la nullité des garanties émises par les établissements financiers étrangers au profit de cette banque française. Cette demande a été rejetée par le Tribunal de Commerce de Paris par jugement du 13 mars 2009. La banque VTB Bank France a interjeté appel de cette décision. Le Groupe ne s'attend pas, en l'état actuel du dossier, à une incidence significative de ce contentieux sur sa situation financière.
- Dans le cadre du litige opposant VINCI à Monsieur Antoine Zacharias, ancien Président de VINCI, devant le Tribunal de Commerce de Nanterre aux termes duquel ce dernier revendiquait le droit d'exercer la totalité des droits à options sur actions qui lui avaient été consentis antérieurement par la Société malgré la cessation de ses mandats au sein du Groupe VINCI et sollicitait, à titre subsidiaire, le versement d'une indemnité de 81 millions d'euros, sauf à parfaire, en réparation de la perte de chance d'acquiescer ses droits d'options ainsi qu'un euro de dommages-intérêts au titre de son préjudice moral, le Tribunal a rendu le 30 mai 2008 un jugement le déboutant de cette demande. Monsieur Zacharias a interjeté appel de cette décision. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ce litige ait une incidence significative sur sa situation financière.
- Le Conseil Régional d'Ile-de-France a saisi le 23 mai 2008 le Tribunal de Grande Instance de Paris d'une demande en référé ayant pour objet la condamnation de 15 entreprises, dont plusieurs font partie du Groupe VINCI, et de diverses personnes physiques à lui payer à titre de provision une somme de 76 millions d'euros. Cette demande – qui a été rejetée par le Tribunal par décision du 15 janvier 2009 – faisait suite à l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris du 27 février 2007 condamnant diverses personnes physiques pour délit d'entente et à la décision rendue le 9 mai 2007 par le Conseil de la Concurrence condamnant les entreprises à des sanctions pour pratiques anticoncurrentielles commises entre 1991 et 1996 dans le cadre du programme de rénovation des établissements scolaires du second degré de la région Ile-de-France. La décision du Conseil de la Concurrence a été confirmée par un arrêt de la Cour d'Appel de Paris du

3 juillet 2008 qui a fait l'objet d'un pourvoi en cassation. Le Groupe ne s'attend pas à une incidence significative sur sa situation financière au titre de la procédure en cours.

- Un recours avait été formulé devant le Conseil d'État par des associations contre les actes administratifs ayant fondé l'attribution à ASF de la section Balbigny - La Tour de Salvagny de l'Autoroute A89 et ce, notwithstanding les dispositions de la loi n° 2006-241 du 1<sup>er</sup> mars 2006. Par arrêt du 8 avril 2009, le Conseil d'Etat a rejeté ce recours. L'association ALCALY a saisi le Conseil d'Etat le 14 avril 2009 d'un recours contre cet arrêt. Le Groupe ne s'attend pas à ce que cette procédure, en cas de remise en cause de cette attribution, ait pour effet de dégrader de manière significative sa situation financière.

## H. Evènements postérieurs à la clôture

- Le DUPLEX A86 a été mis en service début juillet 2009. Jusqu'au mois de septembre, le Duplex A86 est ouvert de 6 heures à 22 heures. Il sera ensuite ouvert 24h/24. Construit, financé et exploité par Cofiroute, ce tunnel de 4,5 km de long relie Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) à l'échangeur A13 (communes de Vaucresson - Hauts-de-Seine et Le Chesnay - Yvelines).
- VINCI a procédé le 22 juillet 2009 au remboursement de son emprunt obligataire contracté en 2002 pour un montant de 998,2 millions d'euros.

**Rapport  
des commissaires  
aux comptes  
sur l'information  
financière  
semestrielle  
2009**

# Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

## Période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société VINCI SA, relatifs à la période du 1er janvier 2009 au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration dans un contexte de crise économique et financière, décrit dans la note B 3.1 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés, dont l'ampleur et la durée au delà du 30 juin 2009 ne peuvent être anticipées avec précision, contexte qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Paris La Défense et Neuilly sur Seine, le 31 août 2009

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Patrick-Hubert Petit

Philippe Bourhis

Jean-Paul Picard

Mansour Belhiba

# **Attestation des responsables du rapport financier semestriel**

# Attestation des responsables du rapport financier semestriel

« Nous attestons qu'à notre connaissance les comptes consolidés intermédiaires résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité du premier semestre (figurant en pages 2 à 8) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Yves-Thibault de Silguy

Président du Conseil d'administration

Xavier Huillard

Administrateur-directeur général





**LES VRAIES  
RÉUSSITES  
SONT CELLES  
QUE L'ON  
PARTAGE**